



# RAPPORT FINANCIER ANNUEL



# SOMMAIRE

- 01 Attestation du Rapport financier annuel
- 02 Message du président
- 04 Chiffres-clés

## ACTIVITÉS

- 08 Domaine minier
- 12 Exploration
- 13 Développement
- 20 Production et réserves
- 22 Entretien avec Cyriaque Bibang
- 24 Commercialisation
- 26 Ressources humaines
- 28 Hygiène, sécurité et environnement
- 30 Développement durable et activités de diversification
- 32 Rapport de gestion du Conseil d'administration
- 35 Risques de l'émetteur
- 38 Gouvernement d'entreprise
- 46 Le comité directeur de Total Gabon
- 48 Total Gabon et ses actionnaires

## ÉLÉMENTS FINANCIERS

- 52 Introduction et présentation générale
- 53 Rapports des commissaires aux comptes

### ÉTATS FINANCIERS

- 56 Bilan au 31 décembre 2014
- 58 Compte de résultat
- 60 Tableau financier des ressources et des emplois (Tafire)
- 62 Variation des capitaux propres

### ÉTATS ANNEXÉS

- 63 Règles et méthodes comptables
- 66 Informations complémentaires sur le bilan
- 69 Informations sur le compte de résultat
- 71 Informations complémentaires sur les engagements reçus et donnés
- 71 Informations complémentaires sur les parties liées
- 72 Tableau des résultats des cinq derniers exercices

### > ABRÉVIATIONS

b : baril  
bep : baril équivalent pétrole  
/b : par baril  
/j : par jour  
/an : par an  
k : kilo (millier)  
kb/j : kilo (millier) baril par jour  
M : million  
Mb/j : million b/j  
Mbep : million bep  
T : tonne métrique  
km<sup>2</sup> : kilomètre carré  
m<sup>3</sup> : mètre cube  
\$/et/ou dollar : dollar US  
€ : euro

### > DÉFINITIONS

Le terme « Société » utilisé dans le présent rapport se réfère exclusivement à Total Gabon. Les termes « TOTAL », « Groupe » et « groupe Total » utilisés dans le présent rapport se réfèrent, de façon collective, à la société française TOTAL S.A. et à l'ensemble de ses filiales directes ou indirectes situées en France ou hors de France.

### > TABLE DE CONVERSION

1 b/j = environ 50 T/an  
1 T = environ 7,5 b  
(pour une densité de 37° API)

## ATTESTATION DU RAPPORT FINANCIER ANNUEL

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes figurant aux pages 56 à 72 du présent Rapport financier annuel sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la Société, et que le Rapport de gestion du Conseil d'administration figurant aux pages 32 et 34 du présent Rapport financier annuel présente un tableau fidèle de l'évolution des activités, des résultats et de la situation financière de la Société ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquels la Société est confrontée.

Les éléments financiers présentés aux pages 56 à 72 du présent Rapport financier annuel ont fait l'objet d'un rapport des contrôleurs légaux, qui figure à la page 53 de ce rapport.

**HENRI-MAX NDONG-NZUE**  
Directeur général



Le présent Rapport financier annuel a été déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers de la République française le 17 avril 2015 conformément aux dispositions de l'article L. 451-1-2 du Code monétaire et financier en vigueur en France.

## LE MESSAGE DE

## GUY MAURICE

Président du Conseil d'administration



En 2014, le prix moyen du Brent a atteint 99,0 dollars par baril contre 108,7 dollars par baril en 2013, soit un recul de 9%. Le prix de vente moyen des deux qualités de pétrole brut commercialisées par Total Gabon (Mandji et Rabi Light) est de 93,6 dollars par baril en 2014, soit une baisse de 10% par rapport à 2013 (104,3 dollars par baril).

Total Gabon affiche un chiffre d'affaires de 1538 millions de dollars (M\$) en recul de 15% par rapport à 2013 (1813 M\$), qui s'explique essentiellement par la baisse du prix de vente moyen des bruts de Total Gabon et par la diminution des volumes vendus.

En 2014, Total Gabon affiche un résultat de 88 M\$ en baisse de 71% par rapport à 2013 (302 M\$).

Cette baisse significative s'explique principalement par :

- le recul du chiffre d'affaires,
- l'augmentation des coûts d'exploitation liée à la campagne d'intégrité des puits existants,
- l'impact de la clôture du redressement fiscal,
- partiellement compensée par la baisse de l'effort d'exploration.

Sur le plan opérationnel, le niveau d'activité soutenu de ces dernières années a sensiblement diminué en 2014 avec la fin de la partie surface de la phase 3 du redéveloppement d'Anguille et la fin des grands travaux d'intégrité – pérennité. La campagne de forage liée au redéveloppement d'Anguille se poursuit, avec le rig Setty.

(1) Chiffre comprenant les barils de fiscalité huile revenant à l'État dans le cadre des contrats de partage de production.

## DOMAINE ET TITRES MINIERS

En 2014, l'offre faite par Total Gabon pour l'obtention du bloc F15, en partenariat avec ENI, n'a pas été retenue par la République gabonaise.

Par manque de prospectivité résiduelle, les permis Aloumbé G4-210 et zone d'exploration Grand Anguille Marine G6-16 (Total Gabon 100%) ont été rendus à la République gabonaise. Au 31 décembre 2014, la superficie totale du domaine minier de recherche de Total Gabon est de 10102 km<sup>2</sup> dont 1027 km<sup>2</sup> pour les titres miniers non opérés.

## EXPLORATION

Sur le permis de Diaba, une nouvelle acquisition sismique 3D a été réalisée pour évaluer la partie ouest du permis. Le passage en troisième période a été demandé à la République gabonaise.

Sur le permis Nziembou (opéré par Perenco), le forage du prospect Igongo avec le rig Caroil 7 a rencontré une accumulation de pétrole et de gaz. Suite à ce forage, une Autorisation Exclusive d'Exploitation a été demandée à la République gabonaise. La commercialité de cette découverte et le potentiel d'exploration résiduel du permis sont en cours d'évaluation.

## DÉVELOPPEMENT

En 2014, dans le cadre du projet de redéveloppement du champ d'Anguille, les forages réalisés à partir de la plateforme AGMN ont permis de poursuivre l'amélioration du potentiel de production de la société. Avec la complétion des puits AGMN078 et 079, ce seront seize puits (sur vingt-et-un) qui auront été forés au cours de la phase 3 de ce projet.

Les grands travaux d'intégrité (GTI) destinés à prolonger la durée de vie des plateformes des sites Grondin et Torpille ont pris fin en août 2014 dans leur forme actuelle de campagne multiplateforme. Pour les plateformes secondaires, il a été décidé de passer à une approche ciblée d'appels d'offres spécifiques.

Sur le champ de Torpille, l'acquisition de la sismique 3D OBN se poursuit avec le double objectif de dérisquer un développement complémentaire de Torpille, Torpille Nord Est similaire à celui d'Anguille, et d'évaluer le potentiel de l'anté-salifère sous les champs de cette zone.

## PRODUCTION

La production de pétrole brut opérée par Total Gabon s'est élevée à 57,3 kb/j en 2014, en hausse de 1% par rapport à 2013 (56,9 kb/j). La part de production de pétrole brut liée aux participations de Total Gabon<sup>(1)</sup> a atteint 47,0 kb/j en 2014, stable par rapport à 2013 (46,9 kb/j).

## RESSOURCES HUMAINES

En 2014, Total Gabon a embauché quatorze collaborateurs, dont dix ingénieurs. Quatre-vingt-dix-neuf collaborateurs ont changé d'affectation dans le cadre de la mobilité interne mise

en place au sein de la société. Concernant la formation du personnel l'effort reste soutenu avec un maintien du budget formation à un niveau élevé de 2,4 millions d'euros.

Tous ces éléments contribuent à l'atteinte de l'objectif principal de Total Gabon en matière de ressources humaines qui est de promouvoir d'avantage de collaborateurs nationaux sur des postes à responsabilité.

## HYGIÈNE, SÉCURITÉ ET ENVIRONNEMENT

En 2014, l'activité de Total Gabon est demeurée soutenue avec 12 millions d'heures travaillées contre 15 millions en 2013. La société a poursuivi ses efforts en matière de sécurité avec une baisse du nombre des accidents et notamment ceux avec arrêts de travail (2 en 2014 contre 4 en 2013).

Total Gabon poursuit ses efforts en matière de réduction d'empreinte sur l'environnement, en mettant en œuvre des travaux contribuant à réduire le brûlage du gaz et à maîtriser le processus du traitement des eaux de rejet.

## ÉLÉMENTS FINANCIERS

Les produits d'exploitation en 2014 s'élèvent à 2681 millions de dollars (M\$), en baisse de 16% par rapport à 2013 (3189 M\$) en raison de la baisse conjuguée du prix de vente moyen des bruts de Total Gabon, des volumes de brut vendus et des productions d'immobilisations liées à l'effort d'investissement, partiellement compensée par une reprise de provision principalement au titre de la PID/PIH.

Les charges d'exploitation s'élèvent à 2863 M\$ en 2014, contre 2881 M\$ en 2013, soit une baisse de 1%. La baisse importante des investissements liée à la fin des grands projets d'intégrité/pérennité et de la partie surface de la phase 3 du redéveloppement du champ d'Anguille, a été partiellement compensée par la hausse sensible des dotations aux amortissements liées aux mises en production de ces projets. Ainsi, le résultat d'exploitation s'établit à -182 M\$ en 2014, contre 308 M\$ en 2013.

En 2014, les investissements s'établissent à 659 millions de dollars, en baisse de 32% par rapport à 2013 (959 millions de dollars). Cette réduction s'explique principalement par la diminution des coûts d'exploration (forage d'exploration sur le permis *deep offshore* de Diaba en 2013), la fin des travaux de surface de la phase 3 du projet de redéveloppement du champ d'Anguille (en 2013) et la fin des grands travaux d'intégrité sur Grondin et Torpille (en 2014).

Compte tenu de ces éléments, le Conseil d'administration de Total Gabon a décidé de proposer à l'Assemblée générale des actionnaires, convoquée le 27 mai 2015, la distribution d'un dividende de 10,00 dollars par action, soit 45 M\$ pour l'ensemble des actionnaires.

**Guy Maurice,**  
**Président du Conseil d'administration**

# CHIFFRES-CLÉS

## RÉSULTATS

en millions de dollars US, sauf le dividende net par action en dollars US	2014	2013	2012
Résultat net	88	302	330
Service du dividende (dû) <sup>(1)</sup>	45	153	153
Dividende net par action <sup>(1)</sup>	10,00	34,00	34,00
Capacité d'autofinancement globale	628	1 016	1 000

(1) pour 2014, sous réserve de l'approbation de l'Assemblée générale du 27 mai 2015.

## VENTES D'HYDROCARBURES

en millions de dollars US	2014	2013	2012
Pétrole brut	1 448,5	1 718,5	1 657
Gaz	2,6	2,6	4
<b>Total</b>	<b>1 451,1</b>	<b>1 721,1</b>	<b>1 661</b>

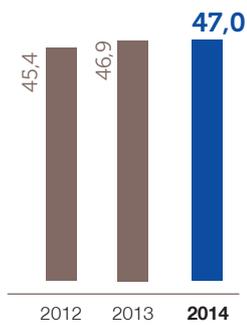
## FORAGES OPÉRÉS PAR TOTAL GABON

	2014	2013	2012
Années appareil <sup>(1)</sup>	1,8	3,4	2,7
Mètres forés <sup>(2)</sup>	30 116	44 648	39 588
Nombre de puits forés (finis au 31/12 de l'année) <sup>(2)</sup>	9	11	12

(1) chiffre établi pour : activités forage + complétion + reprise de puits + abandon.

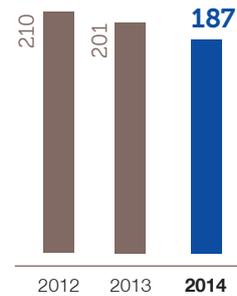
(2) chiffre établi pour : activités forage + reprise de puits.

**PRODUCTION DE PÉTROLE BRUT LIÉE AUX PARTICIPATIONS DE TOTAL GABON <sup>(1)</sup> en milliers de barils/jour**



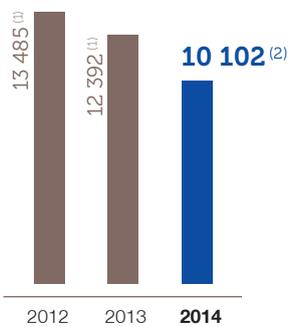
(1) chiffre comprenant les barils de fiscalité huile revenant à l'Etat dans le cadre des contrats de partage de production.

**RÉSERVES PROUVÉES DE PÉTROLE BRUT<sup>(1)</sup> en millions de barils**



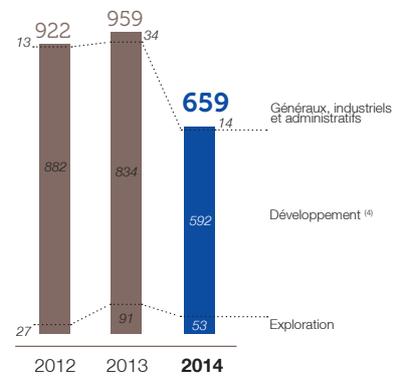
(1) chiffre comprenant les barils de fiscalité huile revenant à l'Etat dans le cadre des contrats de partage de production.

**SUPERFICIE DES TITRES MINIERES DE RECHERCHE en km<sup>2</sup>**



(1) dont 2 120 km<sup>2</sup> pour les titres miniers non opérés.  
 (2) dont 1 027 km<sup>2</sup> pour les titres miniers non opérés.

**INVESTISSEMENTS PÉTROLIERS <sup>(3)</sup> en millions de dollars**



(3) hors bonus de signature et bonus de production.  
 (4) inclut également des dépenses d'études géosciences.



Opérateur au travail sur le site offshore de GRONDIN, au large de Port-Gentil.



# ACTIVITÉS

- 08 Domaine minier
  - 12 Exploration
  - 13 Développement
  - 20 Production et réserves
  - 22 Entretien avec Cyriaque Bibang
  - 24 Commercialisation
  - 26 Ressources humaines
  - 28 Hygiène, sécurité et environnement
  - 30 Développement durable et activités de diversification
- 
- 32 Rapport de gestion du Conseil d'administration
  - 35 Risques de l'émetteur
  - 38 Gouvernement d'entreprise
  - 46 Le comité directeur de Total Gabon
  - 48 Total Gabon et ses actionnaires

## ACTIVITÉS

## DOMAINE MINIER

## » TITRES MINIERES DE RECHERCHE

Le domaine minier d'exploration de Total Gabon, d'une superficie totale de 10 102 km<sup>2</sup> au 31 décembre 2014, est constitué du permis opéré marin Diaba G4-223 et du permis terrestre non opéré, Nziembou G4-186.

Compte tenu de l'absence de prospectivité résiduelle sur le permis Aloumbé G4-210 (Total Gabon 100%), il a été restitué de façon anticipée à la République gabonaise en mars 2014.

En novembre 2010, la partie nord du permis Grand Anguille Marine d'une superficie de 180 km<sup>2</sup> a été transformée en zone d'exploration, avec une première période arrivant à échéance en novembre 2014. Compte tenu de l'absence de prospectivité résiduelle sur le permis, il a été restitué à la République gabonaise à la date d'échéance.

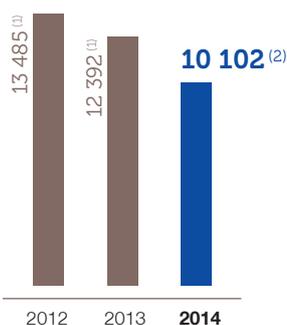
La deuxième période d'exploration du permis *offshore* profond de Diaba (Total Gabon, opérateur avec une participation de 42,5%) est arrivée à échéance le 1<sup>er</sup> février 2015.

Le passage en troisième période pour une durée de 3 ans à compter du 2 février 2015 a été obtenu auprès de la République gabonaise. Les obligations de travaux pour la période sollicitée ont été réalisées par anticipation avec le forage du puits DIAMAN.

Depuis novembre 2010, Total Gabon a acquis un intérêt de 20% sur le permis Nziembou G4-186, opéré par Perenco (40%), en partenariat avec Tullow (40%). Le permis est arrivé à échéance le 14 décembre 2014 après une extension obtenue pour 3 mois. Une autre extension de 6 mois à compter du 15 décembre 2014 a été demandée auprès de la République Gabonaise.

Selon l'administration gabonaise, le permis Mutamba-Iloru, opéré par Vaalco, est arrivé à expiration en février 2013. L'octroi d'une autorisation exclusive d'exploitation relative à la découverte de Ngongui dépend d'un accord actuellement en cours de discussion avec l'administration sur la renégociation de certains termes contractuels du CEPP Mutamba.

## SUPERFICIE DES TITRES MINIERES DE RECHERCHE AU 31 DÉCEMBRE 2014

Superficie en km<sup>2</sup>

(1) dont 2 120 km<sup>2</sup> pour les titres miniers non opérés.  
 (2) dont 1 027 km<sup>2</sup> pour les titres miniers non opérés.

## TITRES MINIERES D'EXPLOITATION AU 31 DÉCEMBRE 2014

Superficie en km<sup>2</sup>

### » TITRES MINIERS D'EXPLOITATION

Les négociations, avec la République gabonaise, pour l'extension pour une durée de cinq ans du permis Baudroie-Mérou Marine G5-90 ont abouti. Un arrêté a été signé le 29 janvier 2015, avec effet au 2 janvier 2013, par les autorités gabonaises.

Les formalités pour la restitution du permis Mandji Sud Ntchengué Sud G5-54, dont le contrat est échu depuis le 6 janvier 2013, se poursuivent.

*Avocette, site de production onshore.*



## TABLEAU RÉCAPITULATIF DU DOMAINE MINIER au 31 décembre 2014

	Superficie en km <sup>2</sup>	Date attribution	Durée/ans ( ) période en cours	Expiration période en cours	Participations	
<b>TITRES MINIERES D'EXPLOITATION</b>						
<b>RÉGIME CONVENTION I Concessions minières en mer</b>						
1	Ntchengué Océan G6-14	12,00	08/02/1968	75	07/02/2043	Total Gabon 100 %
2	Port-Gentil Océan G6-15	13,00	03/10/1968	75	02/10/2043	Total Gabon 100 %
3	Grand Anguille Marine G6-16	380,50	08/02/1968	75	07/02/2043	Total Gabon 100 %
4	Torpille G6-17	56,00	18/04/1969	75	17/04/2044	Total Gabon 100 %
5	Grondin-Mandaros Marine G6-21	287,95	28/08/1972	75	27/08/2047	Total Gabon 65,275 % (op.) - TPPG <sup>(1)</sup> 34,725 %
6	Girelle Marine G6-22	52,00	02/07/1974	75	01/07/2049	Total Gabon 65,275 % (op.) - TPPG 34,725 %
7	Pageau Marine G6-23	45,50	02/07/1974	75	01/07/2049	Total Gabon 65,275 % (op.) - TPPG 34,725 %
8	Barbier Marine G6-24	74,00	02/07/1974	75	01/07/2049	Total Gabon 65,275 % (op.) - TPPG 34,725 %
<b>RÉGIME CONVENTION I Permis d'exploitation en mer (PEX)</b>						
9	Ayol Marine G5-36	36,40	01/08/1981	20+10+(5)+5	30/07/2016	Total Gabon 100 %
<b>RÉGIME CONVENTION I Concessions minières à terre</b>						
10	Ozouri C-14	25,08	13/10/1958	75	12/10/2033	Total Gabon 100 %
11	Pointe Clairette-cap Lopez G6-5	95,04	31/08/1960	75	30/08/2035	Total Gabon 100 %
12	M'Bega G6-6	30,60	03/09/1960	75	02/09/2035	Total Gabon 100 %
13	Ntchengué G6-9	16,90	24/01/1963	75	23/01/2038	Total Gabon 100 %
<b>RÉGIME CONVENTION I Permis d'exploitation à terre (PEX)</b>						
14	Mandji Sud-Ntchengué NE G5-55 <sup>(6)</sup>	5,09	07/01/1993	10+5+(5)	06/01/2013	Total Gabon 100 %
<b>RÉGIME CEPP I Autorisations exclusives d'exploitation en mer (AEE)</b>						
15	Hylia II G5-113	35,24	01/01/2012	(10)+5+5	31/12/2021	Total Gabon 55,687 % (op.) - TPPG 19,313 % - République gabonaise 25 %
16	Baudroie-Mérou Marine G5-90 <sup>(4)</sup>	296,00	01/01/2003	10+(5)+5	02/01/2018	Total Gabon 50 % (op.) - MPDC Gabon 50 %
<b>RÉGIME CEPP I Autorisations exclusives d'exploitation à terre (AEE)</b>						
17	Coucal G5-112	26,50	01/01/2011	(10)+5+5	31/12/2020	Total Gabon 43,695 % (op.) - Shell Gabon 42,5 % - TPPG 13,805 %
18	Avocette-Dianongo G5-111	46,10	01/01/2011	(10)+5+5	31/12/2020	Total Gabon 43,6055 % (op.) - Shell Gabon 42,5 % - TPPG 13,8945 %
19	Atora G5-82 <sup>(8)</sup>	195,49	15/02/2001	10+(5)+5	14/02/2016	Total Gabon 40 % (op.) - Shell Upstream Gabon 40 % - Shell Gabon 20 %
20	Mboga G5-86 <sup>(2)</sup>	44,84	19/12/1999	10+(5)+5	18/12/2014	Total Gabon 100 %
21	Rabi-Kounga G5-40	129,06	01/01/2003	10+(5)+5	31/12/2017	Shell Gabon 42,5 % (op.) - Total Gabon 32,924 % - TPPG 14,576 % - Shell Upstream Gabon 10 %
<b>TITRES MINIERES DE RECHERCHE</b>						
<b>RÉGIME CEPP I Autorisations exclusives d'exploitation à terre (AEE)</b>						
22	Diaba G4-223 <sup>(7)</sup>	9075,62	31/01/2007	3,5+3,5+1+(3)	01/02/2018	Total Gabon 42,50 % (op.) - Cobalt CIE Gabon Diaba 21,25 % - Marathon Upstream Gabon Limited 21,25 % - République gabonaise 15 %
23	Mutamba Iroru G4-219 <sup>(3)</sup>	0,00	11/11/2005	3,5+(2+1)	10/02/2013	Vaalco 50 % (op.) - Total Gabon 50 % (op.)
24	Nziembou G4-186 <sup>(6)</sup>	1026,50	05/11/1997	3,5+3,5+2,5+(2)	15/12/2014	Perenco 40 % (op.) - Tullow 40 % - Total Gabon 20 %

(1) TPPG: Total Participations Pétrolières Gabon, société de droit gabonais du groupe TOTAL, filiale à 100% d'Elf Aquitaine qui a reçu sous forme d'apport les actifs pétroliers détenus par Elf Aquitaine au Gabon.

(2) Négociation en cours avec la République gabonaise sur les conditions financières de renouvellement de la période en cours.

(3) Période en cours expirée. Demande d'une A.E.E (NGONGUI) introduite auprès de la République gabonaise. Négociation d'un nouveau CEPP par l'opérateur.

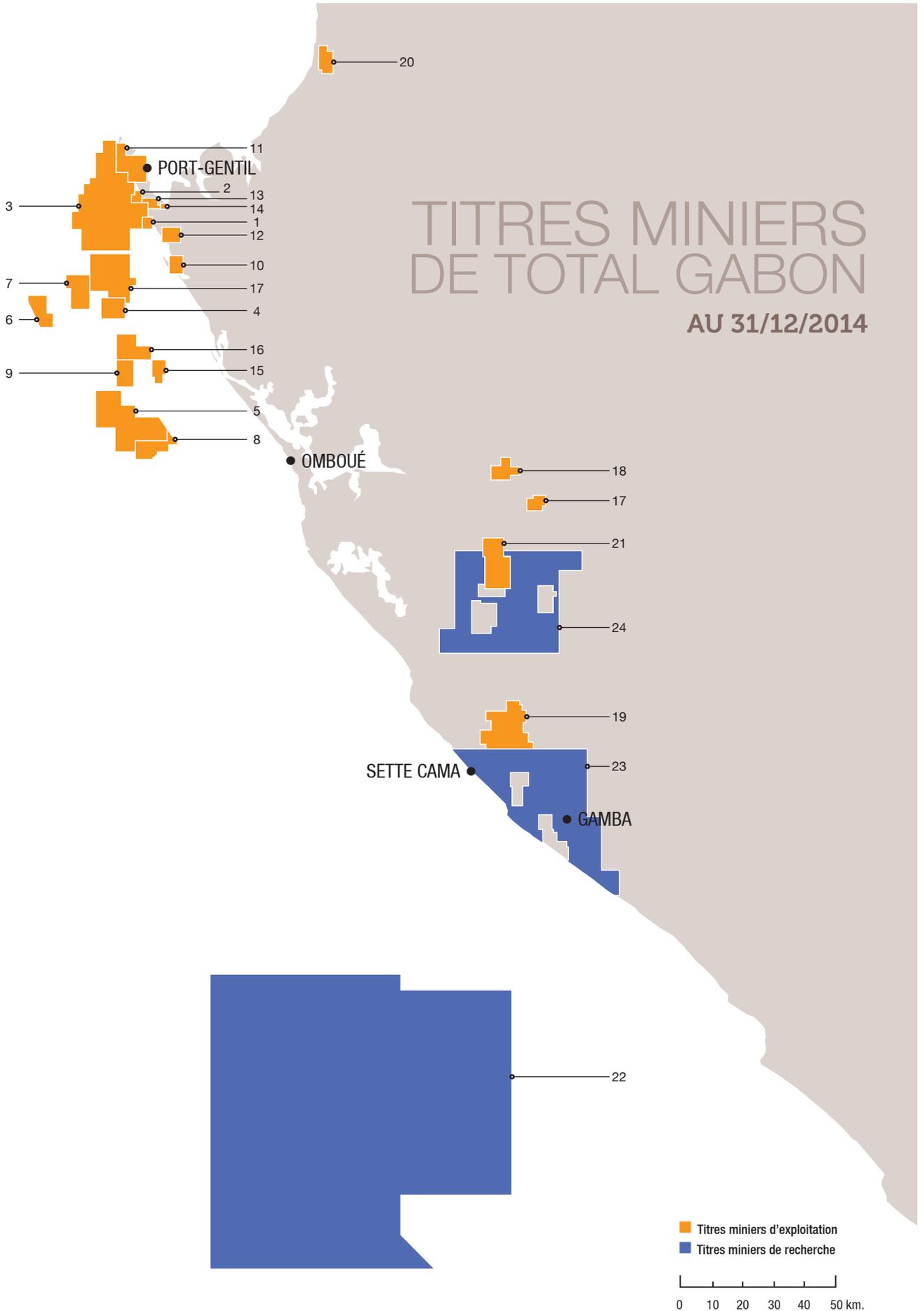
(4) Avenant 2 signé le 11/11/2014 portant nouveaux termes contractuels du CEPP. Arrêté signé le 29 janvier 2015, avec effet au 2 janvier 2013, pour le passage en seconde période de l'Autorisation Exclusive de Développement et d'Exploitation.

(5) Demande de renouvellement introduite auprès de la République gabonaise.

(6) Première demande d'extension de 3 mois déjà obtenue de la République gabonaise. Nouvelle demande d'extension de 6 mois (fin validité 15/06/2015) déposée auprès de la République gabonaise et accord de principe reçu. Déclaration de commercialité Igongo -1 signée avec la République gabonaise. Demande AEE Igongo-1 déposée en septembre 2014.

(7) Confirmation reçue de la République gabonaise quant à la fin de la période en cours au 01/02/2015. Obtention du passage en 3<sup>e</sup> période pour une durée de 3 ans à compter du 02/02/2015.

(8) Attente décret.



## ACTIVITÉS

## EXPLORATION

## » TRAVAUX D'EXPLORATION

Sur le permis Diaba, suite à la découverte en août 2013 d'une accumulation de gaz à condensats dans les réservoirs ante-salifères de la formation Gamba, une réévaluation globale de la prospectivité a été réalisée sur l'ensemble du bloc. Cette étude a mis en évidence une prospectivité importante à l'Ouest du permis, qui n'était pas couverte totalement par la sismique 3D existante. De ce fait, une nouvelle sismique 3D a été acquise en 2014. Le passage en troisième période pour une durée de trois ans à compter du 2 février 2015 a été obtenu auprès de la République gabonaise.

Sur le permis Nziembou (Perenco opérateur, Total Gabon 20%), le forage du puits Igongo-1 au troisième trimestre 2014 a rencontré une accumulation de pétrole et de gaz. Une autorisation exclusive d'exploitation (AEE) et une extension de neuf mois pour forer un deuxième prospect (Monbou) ont été introduites auprès de la République gabonaise. En fin d'année, Perenco a démarré le forage du prospect Monbou-1 à objectif ante-salifère, avec des premiers résultats encourageants.

Sur le permis Mutamba, les études et travaux sont suspendus en attendant l'aboutissement des négociations en cours avec la République gabonaise sur l'AEE (couvrant la découverte Ngongui) et un nouveau CEPP (couvrant le reste du permis).



Rig de forage SETTY  
couplé à la plateforme AGMN pour forage,  
au large de Port-Gentil.

# DÉVELOPPEMENT

## Actifs opérés

En 2014, les travaux de re-développement du champ maritime d'Anguille se sont poursuivis avec le raccordement des puits. Dans le cadre du projet COGA, les raccordements en surface des *risers* du flexible reliant les plateformes GAAM et AGMC ont été réalisés.

Parallèlement, les grands travaux d'intégrité (GTI) destinés à prolonger la durée de vie des plateformes des sites de Grondin et Torpille se sont poursuivis jusqu'à fin juillet 2014 avec les travaux de renforcement des structures.

### » PROJETS À CARACTÈRE ENVIRONNEMENTAL

#### Maîtrise des émissions de gaz à effet de serre

- Sur le site de Grand Anguille Marine, le projet de compression et de rénovation de la plateforme de GAAM, destiné à moderniser les installations de ce champ et réduire le brûlage du gaz, s'est poursuivi jusqu'au troisième trimestre 2014. Le projet consistait au remplacement des pompes d'export huile, à l'électrification de la plateforme depuis AGMP, au remplacement du gaz instrument par de l'air (avec la pose de compresseurs d'air) et à l'installation d'un compresseur pour le *gas-lift* des puits. Suite aux arbitrages budgétaires pour l'année 2015, il a été décidé de suspendre le projet dès le 1<sup>er</sup> janvier 2015.

Le compresseur *gas-lift*, la cabine électrique, les compresseurs d'air et les éléments de structure ont été commandés. La campagne de levage de ces équipements et les travaux de raccordement devaient être réalisés en synergie avec le projet de rénovation de la plateforme de Pageau.

- Sur le site de Grondin, le remplacement et le dégoulotage de la compression de Barbier, et l'installation d'une nouvelle ligne de retour du gaz basse pression de Mandaros vers Barbier, permettant d'augmenter les capacités de fourniture de gaz HP pour le *gas-lift*, sont en cours. Les études de *basic engineering* étant achevées, les commandes de matériel (compresseur, skid de traitement gaz, vannes et autres ballons) sont prêtes à être lancées. L'ingénierie de détail des modifications de plateformes a débuté dans la perspective d'un appel d'offres pour lancer les travaux au début de l'année 2015.

- L'arrêt de production lié au besoin du projet pourrait avoir lieu en 2016 et intégrer le remplacement des nez de torches de BAMPFC et MAM ainsi que le remplacement des compresseurs d'air de BAMPFC. Pour des raisons d'arbitrages budgétaires la mise en service des nouvelles installations a été repoussée à fin 2016.

- Le compresseur destiné au site d'Avocette et le turbogénérateur prévu pour le site de Coucal ont été démarrés en décembre 2014. Ils permettront d'augmenter la capacité d'activation des puits d'Avocette et Coucal et de réduire le brûlage de gaz à la torche. La mise en œuvre du programme d'amélioration de la sécurité et de pérennisation des sites de Coucal et d'Avocette sera effectuée en 2015 et 2016.

#### Maîtrise de la teneur en hydrocarbures dans les eaux de production

Au terminal du cap Lopez, la construction de l'unité de traitement secondaire des eaux est terminée. Elle comprend trois filtres coalesceurs, un flottateur et quatre turbocyclones qui permettront de réduire les teneurs en hydrocarbures des eaux de production rejetées à moins de 10 mg/l. Des modifications sont en cours pour éliminer le problème de vibrations observé sur les pompes de relevage des bassins API lors des premiers essais.

## ACTIVITÉS

## DÉVELOPPEMENT (suite)

## Synthèse des activités de forage opérées en 2014

✓ Terminé au 31/12/2014 ✓ Terminé au 31/12/2014 (Intégrité non restaurée, mitigations en place) ✗ Date de début (Splitter - Livraison 2015)

Puits	Permis	Appareil	Zone	Mètres forés	Reste à forer	Remarques	Statut
AGM007	Grand Anguille Marine G6-16	CS2	Mer	-	-	Essais de restauration intégrité puits	✓
AGM060	Grand Anguille Marine G6-16	CS2	Mer	651	-	Work Over et Sidetrack suite a casing abîmé	✓
AGM069	Grand Anguille Marine G6-16	CS2	Mer	2 781	-	Neuf / Développement / Producteur	✓
AGM7-085	Grand Anguille Marine G6-16	CS2	Mer	4 985	-	Neuf / Développement / Producteur	✓
AGMN070	Grand Anguille Marine G6-16	SETTY	Mer	-	-	Perforations	✓
AGMN074	Grand Anguille Marine G6-16	SETTY	Mer	3 437	-	Neuf / Développement / Producteur	✓
AGMN075	Grand Anguille Marine G6-16	SETTY	Mer	-	-	Neuf / Développement / Producteur	✓
AGMN076	Grand Anguille Marine G6-16	SETTY	Mer	3 229	-	Neuf / Développement / Producteur	✓
AGMN077	Grand Anguille Marine G6-16	SETTY	Mer	2 874	-	Neuf / Développement / Producteur	✓
AGMN078	Grand Anguille Marine G6-16	SETTY	Mer	1 475	2 082	Neuf / Développement / Producteur	✗ 08/11/2014
AGMN079	Grand Anguille Marine G6-16	SETTY	Mer	1 502	1 864	Neuf / Développement / Producteur	✗ 19/11/2014
AGMNS12	Grand Anguille Marine G6-16	SETTY	Mer	-	-	Perforations	✓
AGMNS15	Grand Anguille Marine G6-16	SETTY	Mer	3 509	-	Neuf / Développement / Injecteur	✓
AGMNS15	Grand Anguille Marine G6-16	SETTY	Mer	-	-	Stimulation et test d'injectivité / Injecteur	✓
AGMNS16	Grand Anguille Marine G6-16	SETTY	Mer	2 250	532	Neuf / Développement / Injecteur	✓
AGMNS17	Grand Anguille Marine G6-16	SETTY	Mer	3 423	-	Neuf / Développement / Injecteur	✓
ANE12	Anguille Nord Est	WS	Mer	-	-	Perforations	✓
ANE13	Anguille Nord Est	WS	Mer	-	-	Perforations	✓
ANE501	Anguille Nord Est	Pompage	Terre	-	-	Wash acide des perforations et test d'injectivité	✓
ATO03	Atora	CT	Terre	-	-	WSO	✓
ATO07	Atora	CT	Terre	-	-	WSO	✓
DIAS-1		WS	Terre	-	-	WSO	✓
GNM03	Gonelle Marine	WS	Mer	-	-	Perforations	✓
GNM11	Gonelle Marine	WS	Mer	-	-	Perforations	✓
GRM016	Grondin Mandaros Marine G6-21	Bellator	Mer	-	-	Work-over	✓
GRM019	Grondin Mandaros Marine G6-21	Bellator	Mer	-	-	Work-over	✓
GRM021	Grondin Mandaros Marine G6-21	Bellator	Mer	-	-	Abandon	✓
GRM04	Grondin Mandaros Marine G6-21	WS	Mer	-	-	Perforations	✓
GRM04	Grondin Mandaros Marine G6-21	WS	Mer	-	-	Perforations	✓
GRM27	Grondin Mandaros Marine G6-21	WS	Mer	-	-	WSO + Perforations	✓
HYM002B	Hylia G5-46	CS2	Mer	-	-	Work-over	✓
<b>TOTAL</b> (nombre d'interventions sur puits et nombre de mètres forés)				<b>31</b>	<b>30 116</b>	<b>4 478</b>	

## » ÉTUDES ET TRAVAUX DE DÉVELOPPEMENT DES CHAMPS EN MER

### Anguille

Pour rappel, l'objectif principal du projet de re-développement du champ d'Anguille est d'augmenter la production des horizons Anguille Inférieur et Anguille Supérieur. Le re-développement du champ d'Anguille, mis en production en 1966, associe le développement de réserves et productions additionnelles, la pérennisation des installations existantes et la réduction de l'empreinte des activités de la Société sur l'environnement.

Les phases 1 et 2 se sont achevées en 2013. La phase 3 du projet de re-développement comprend vingt-et-un puits supplémentaires à forer depuis la nouvelle plateforme AGMN située dans la partie nord du champ. Les cinq premiers puits ont été mis en production en 2013 et huit puits supplémentaires ont été mis en production en 2014. L'objectif de mise en production des huit derniers puits est prévu début 2016.

Les opérations les plus marquantes de l'année écoulée sont les suivantes :

- Sur la plateforme AGMN, les nouveaux puits AGMN074, AGMN075, AGMN076, AGMN077, AGMN512, AGMN515,

AGMN516, AGMN517 mis en production en 2014 ont permis un apport de productions additionnelles ;

- Sur la plateforme AGM7, une extension de structure pour la réalisation de trois nouveaux slots a été réalisée fin 2013. Les deux nouveaux puits AGM069 et AGM085 ont été forés et mis en production en 2014 permettant un apport de productions additionnelles ;
- Sur la plateforme AGM6 une extension de structure pour la réalisation de trois nouveaux slots est en cours de réalisation. Elle a pour but de forer deux nouveaux puits AGM-AT et AGM-P4.6 à partir de cette plateforme. La mise en production du puits AGM-AT est prévue en 2016 et celle du puits AGM-P4.6 en 2018.

Enfin, une quatrième phase du projet de re-développement du champ d'Anguille est toujours envisagée. La rationalisation des travaux à réaliser a permis, en 2014, d'améliorer de façon significative la rentabilité du projet. En parallèle, les enjeux de production ont été réévalués et les résultats obtenus voient les prévisions de productions additionnelles augmenter fortement. Ces résultats sont en attente de validations par des comités Siège prévus fin janvier/début février 2015. L'année 2015 devrait voir la sélection d'un concept de développement validé durant le troisième trimestre, et le lancement de l'étude d'avant-projet.



Plateforme AGM-N et rig de forage SETTY au large de Port-Gentil.

## ACTIVITÉS

### DÉVELOPPEMENT (suite)

#### Grands travaux d'intégrité

Les travaux de renforcement de structures ont continué sur les plateformes TRMPFC, TRMPFK, TNEM, BDM, TRM2 et MAM. La campagne de peinture a été achevée sur les plateformes GENM, TNEM, BDM, et TRM1 et se poursuit actuellement sur la plateforme de TRMPFQ selon la séquence suivante : TNEM, TRMPFQ, HYLIA, MAM. La fin de cette campagne de peinture est prévue pour mi-2015.

#### Grondin

En 2013, l'avant-projet de rénovation des quartiers d'habitation du site de Grondin a été lancé. Les travaux initiés en 2014 dans ce cadre ont concerné essentiellement la réfection du réseau de distribution d'eau domestique. L'appel d'offres ingénierie a été lancé fin 2014 et le lancement de l'appel d'offres de démantèlement est prévu fin février 2015.

Par ailleurs, l'optimisation de la production d'air comprimé sur le site de Grondin a abouti à l'installation de deux compresseurs d'air sur GRMPFC et du *skid* sécheur KX-901A/B. L'objectif de cette intervention a consisté au démantèlement des compresseurs d'air et du *skid* sécheur existants sans interrompre la compression grâce à une installation provisoire pendant la réalisation des travaux, achevés au second semestre 2014.

Un *skid fuel gas* prévu pour démarrer mi-2015 a été approvisionné mi-2014 et sera installé sur la plateforme de GNMPFC. Ce *skid* permettra d'améliorer la qualité du gaz combustible pour le moteur du compresseur gaz HP et ainsi fiabiliser son fonctionnement.

#### Torpille

Sur la plateforme d'Hylia, une pompe ESP (*Electical Submersible Pump*) a été installée sur le puits HYM002 et raccordée en 2014.

Les travaux sur la compression de Torpille ont été limités au dégoulotage à 1,4 Msm<sup>3</sup>/j du compresseur KY440, actuellement contraint à 1,2 Msm<sup>3</sup>/j. Les travaux qui en résultent consistent à :

- modifier la taille des lignes de collecte en amont des compresseurs ;
- modifier des internes de certains *scrubbers* inter-étage de la compression ;
- revoir le réseau de torche notamment en prévoyant un débit de balayage minimum ;
- modifier et fiabiliser l'unité de déshydratation ;
- dégoulotter le système de relevage et de traitement d'eau de refroidissement.

La fin de l'avant-projet est prévue en février 2015 pour un passage en phase projet immédiatement après.

Enfin, sur le projet d'injection d'eau pour le maintien de pression, l'étude conceptuelle a conclu à des modifications très limitées à apporter aux installations existantes. Le principal volet du projet consiste désormais à poser des *pipes* (oléoducs ou gazoducs) entre Torpille et les plateformes de Torpille Nord-Est et d'Hylia.

La technologie sans soudure Zap-Lok® a été qualifiée spécialement pour ce projet ouvrant la voie à une première utilisation au sein du groupe Total. Cette solution a été retenue pour sa simplicité de mise en œuvre et son avantage économique associé.

L'année 2014 a été mise à profit pour confirmer l'intérêt de contracteurs EPC pour une telle technologie novatrice et un appel d'offres a été lancé pour la réalisation des études d'ingénierie. L'objectif est une mise en service au premier semestre 2017 après le forage des puits injecteurs.

#### Pageau

Pour rappel, le projet de rénovation de Pageau, qui traite et exporte principalement la production du champ de Girelle, consiste à remplacer les pompes d'expédition d'huile, la cabine électrique et les groupes électrogènes actuels devenus obsolètes, par des équipements de nouvelle génération. Ces équipements sont actuellement stockés à Port-Gentil. Les travaux de renforcement de structure de la plateforme et l'installation des guides de pose sont achevés. L'appel d'offres pour les principaux travaux d'installation est mené conjointement avec celui du projet de redéveloppement de Grand Anguille Marine, afin d'optimiser les coûts. La mise en service des nouveaux équipements, prévue mi-2015, améliorera la fiabilité et le taux de disponibilité des installations de production de ce champ.

## » ÉTUDES ET TRAVAUX DE DÉVELOPPEMENT SUR LES CHAMPS À TERRE

### Installations sur l'île Mandji

#### \* Port-Gentil Océan

L'injection d'eau demeure arrêtée sur le champ de Port-Gentil Océan (PO) en raison de l'éclatement (sans autre conséquence) de la conduite d'eau pressurisée reliant le site à terre de PG2 au puits injecteur PO007. Un nouveau dispositif d'injection a été proposé et validé. La réparation de la conduite a été réalisée en février 2014. Les consultations pour les pompes d'injection ont été lancées en 2014. La commande de la pompe d'injection GX672 (à installer sur PO) sera passée en janvier 2015. La pompe de transfert à installer à PG2 est en cours de clarification technique. Un câble électrique sera installé en 2015 entre PG2 et PO.

#### \* Anguille Nord-Est

La reprise de l'injection d'eau sur le champ d'Anguille Nord-Est (ANE) a fait l'objet d'une étude conceptuelle en 2013. En 2014, l'intégrité des puits d'ANE candidat à l'injection a été vérifiée. Cependant, les tests d'injectivité seront réalisés début 2015. Ces tests devraient confirmer la faisabilité du projet et le passage en phase de réalisation.

#### \* Ntchengué Nord-Est

Le potentiel des puits forés au cours de la campagne de forage 2010-2011 est actuellement limité par des goulots sur les lignes de surface. Les tests et les études réalisés ont permis de confirmer l'intérêt d'un dégoullottage des lignes d'export huile et d'alimentation en *gas-lift* de ces puits.

Ces travaux de dégoullottage des lignes d'export huile et d'alimentation en *gas-lift* des puits de Ntchengué ont été partiellement achevés en 2014 avec la construction d'une ligne de 10 pouces huile et une de 3 pouces *gas-lift*. La construction des ouvrages annexes, pour la mise en service de ces lignes au deuxième trimestre 2015, est en cours.

Par ailleurs, les enjeux liés à une éventuelle injection de polymères (EOR) sur Ntchengué Nord-Est ont été réévalués et les résultats sont décevants. L'étude ne devrait pas donner suite à un projet pour le moment.

#### \* Réhabilitation de Ntchengué

Les travaux de réhabilitation de ce site par bio-remédiation des terres souillées, phase 3 du projet, ont été lancés en 2013 et demeurent en cours. Ils succèdent à la première phase du projet consistant à vidanger et nettoyer les installations de l'ancien centre de stockage de Ntchengué et à la deuxième phase visant à démonter les bacs et les tuyauteries, réalisées en 2012. Une plateforme sur trois a été réceptionnée en 2014. Le traitement des deux autres plateformes se poursuit aux frais de l'entreprise suite à la non-atteinte du seuil des 5 000 ppm après dix-huit mois comme prévu dans le contrat.

#### \* Pipelines îles Mandji

Suite à l'expansion de la ville de Port-Gentil et pour éviter des constructions anarchiques, des protections de *pipes* respectant les distances de sécurité ont été mises en place.

En 2014, ce projet a été organisé en deux phases :

- 1) La sécurisation du pipeline 18" Fort de l'eau et cap Lopez sur 4,5 km ;
- 2) La sécurisation des pipelines de PG2 à CL11.

En 2015, la protection de *pipe* se poursuivra sur la zone principale de PG2 à Ntchengué.

Par ailleurs, l'installation du nouveau gazoduc 6 pouces HP entre Ntchengué et PG2, avec pour objectif l'abandon des deux gazoducs existants 4 pouces HP et 6 pouces MP situés à proximité de zones urbanisées a été achevée. La mise en service de la nouvelle ligne et l'abandon des réseaux critiques sont prévus pour le premier trimestre 2015.

Enfin, plusieurs projets de construction d'oléoducs et gazoducs de longueurs modestes ont été regroupés pour être réalisés en parallèle. Ces projets sont les suivants :

- un gazoduc 10 pouces d'alimentation de la centrale électrique Telemenia ;
- et le contournement de l'aéroport du gazoduc 6 pouces reliant Clairette, cap Lopez et la Sogara.

La construction de ces lignes démarrée début 2014 est achevée. Le marché de construction des installations aériennes (ouvrages concentrés) a été attribué au dernier trimestre 2014. La construction des ouvrages est en cours de réalisation et leur mise en service est prévue pour le deuxième trimestre 2015.

## ACTIVITÉS

### DÉVELOPPEMENT (suite)



Terminal pétrolier de Total de cap Lopez à proximité de Port-Gentil.

La pose du *pipe* 10 pouces entre PG2 et la nouvelle centrale électrique de Telemenia permettra d'alimenter cette dernière en gaz dès sa mise en service. Des négociations contractuelles sont en cours à ce sujet avec la République gabonaise. Cependant, les spécifications de gaz exigées par l'opérateur obligent un traitement de gaz installé au départ du pipe à PG2. Cette unité est en cours de réalisation et sera opérationnelle mi-2014.

#### \* Terminal du cap Lopez

Les bacs font l'objet d'un entretien périodique dit « décennal ». Ces travaux consistent au contrôle de l'intégrité, à la réparation des défauts constatés et à la mise en conformité des réservoirs. En 2014, l'entretien des bacs R13 (470 m<sup>3</sup>) et R18 (90 000 m<sup>3</sup>) a été finalisé ainsi que la mise en décennale du R03 (7 000 m<sup>3</sup>) et la continuité des travaux du bac R19, qui a fait l'objet de réparations complexes.

Une évaluation de la défense contre l'incendie (DCI) du terminal du cap Lopez a conduit à la décision d'installer une caserne de pompiers à proximité du site. L'amélioration du système de lutte anti-incendie du terminal décidée en 2012, consiste à sécuriser l'approvisionnement en eau, à fiabiliser les moyens de pompage et les réseaux de distribution, et à améliorer les moyens de lutte contre l'incendie.

Le lancement de la phase *basic engineering* démarrera une fois les négociations avec la société en charge de cette étude conclues. Initialement prévu début 2014, le projet sera exécuté en plusieurs phases dont la dernière se terminera en 2016.

L'étude de la protection de la côte du cap Lopez contre l'érosion a conduit à recommander le lancement d'un projet de protection de la côte dont les études conceptuelles seront reprises début 2015 pour l'installation, sur la côte Est, d'une barrière physique.

#### Installations sur l'onshore sud

##### \* Réfection des pistes

La réfection des pistes est une activité biannuelle sur les sites Atora, Coucal et Avocette. Elle sera complétée par la mise en place de panneaux de signalisation courant 2015.

##### \* Réfection base vie

Dans le cadre de la réfection des bases vie, des travaux de réfection ont été réalisés sur les sites de Coucal, Mboumba et Atora. Les travaux à réaliser sur le site Atora, où le remplacement de dix containers par des constructions, sont les plus importants.

## Activités non opérées

### Rabi-Kounga

Les projets sur le champ de Rabi-Kounga, en 2014, concernent principalement :

- la suite de la campagne de forage Batch 7B, avec l'exécution du puits RAB 239, et sa mise en production au mois de juin ;
- la campagne de *work-over* intégrité sur les puits RAB 219, RAB 214 et RAB 213 ;
- la poursuite des opérations de contrôle d'arrivée de sable sur les puits du programme *heels perforation* de 2012 ;
- les activités de *Sand Consolidation* sur les puits RAB 061 et RAB 120.

## Divers

### Obangué, Tsiengui

Le transit vers le terminal du cap Lopez de la production de Tsiengui et d'Obangué<sup>(1)</sup> (opérateur Addax) via le site de Coucal, a représenté un volume moyen de 8,0 kb/j en 2014 (9,3 kb/j en 2013).

### Vanneau et Ganga

La production des champs de Vanneau et Ganga (opérateur Perenco) est achetée par Total Gabon à la société Perenco à leur arrivée respective sur Hylia et sur le 18 pouces Rabi-Kounga – cap Lopez. La production moyenne en 2014 s'est élevée à 1,1 kb/j pour ces champs (0,5 kb/j en 2013).

### Tchatamba

Au 31 décembre 2014, le contrat de transport, de traitement, de stockage et de chargement du brut de Tchatamba (opérateur Perenco) jusqu'au terminal du cap Lopez, par le biais de l'oléoduc de 18 pouces de Total Gabon reliant le champ de Rabi au terminal, a pris fin. En 2014, la production moyenne s'est élevée à 15,3 kb/j (13,2 kb/j en 2013).

### Onal, Omko, Gwedidi et Mbigou

Les productions des champs d'Onal, d'Omko, de Gwedidi et de Mbigou (opérateur Maurel et Prom Gabon) ont été transportées jusqu'au terminal du cap Lopez, d'où elles ont été exportées. En 2014, elles ont représenté en moyenne un volume de 25,4 kb/j (24,0 kb/j en 2013).

<sup>(1)</sup> Le permis d'exploitation Obangué qui avait fait l'objet d'une réquisition par l'Etat gabonais a été restitué à Addax suite à un accord transactionnel intervenu entre les parties le 14 janvier 2014.

## ACTIVITÉS

# PRODUCTION ET RÉSERVES

## » PRODUCTION DE PÉTROLE BRUT

En 2014, la production totale de pétrole brut du Gabon est estimée à 80 Mb.

La part de la production de pétrole brut (opérée et non opérée) liée aux participations de Total Gabon<sup>(1)</sup> s'établit à 47 kb/j (17,2 Mb sur l'année) en 2014 contre 46,9 kb/j (17,1 Mb sur l'année) en 2013, soit environ 21,5 % de la production gabonaise de pétrole brut.

## » PRODUCTION OPÉRÉE PAR TOTAL GABON

La production des champs opérés par Total Gabon affiche en 2014 une hausse de 0,7 % à 57,3 kb/j (20,9 Mb sur l'année) par rapport à 56,9 kb/j (20,8 Mb sur l'année) en 2013. Cette augmentation résulte de la hausse des quantités produites de brut Mandji (44,6 kb/j en 2014, contre 43,3 kb/j en 2013), atténuée par la baisse des quantités de brut Rabi (12,7 kb/j en 2014, contre 13,6 kb/j en 2013).

La hausse des quantités produites de Mandji s'explique essentiellement par :

- la bonne tenue du potentiel socle ainsi qu'aux travaux des puits existants de Gonelle, Grondin et Torpille.

La baisse des quantités produites de Rabi s'explique principalement par :

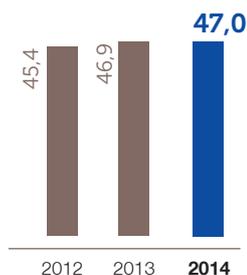
- une mauvaise disponibilité des machines tournantes du site Atora ;
- l'arrêt du terminal de GAMBIA (propriété de Shell Gabon) ;
- le mouvement de grève déclenché le 2 décembre 2014 par l'Organisation Nationale des Employés du Pétrole (ONEP).

En 2014, la production de pétrole brut opérée par Total Gabon représente environ 26 % de la production gabonaise de pétrole brut, contre 24,6 % en 2013.

La part de la production opérée liée aux participations de Total Gabon<sup>(1)</sup> s'est élevée à 42,4 kb/j (15,5 Mb sur l'année) en 2014, à comparer à 41,4 kb/j (15,2 Mb sur l'année) en 2013.

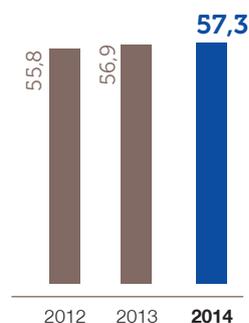
### PRODUCTION DE PÉTROLE BRUT LIÉE AUX PARTICIPATIONS DE TOTAL GABON <sup>(1)</sup>

En milliers de barils par jour



### PRODUCTION DE PÉTROLE BRUT OPÉRÉE PAR TOTAL GABON

En milliers de barils par jour



(1) chiffre comprenant les barils de fiscalité huile revenant à l'Etat dans le cadre des contrats de partage de production.

» PRODUCTION NON OPÉRÉE

La production du champ de Rabi-Kounga, opéré par Shell Gabon, affiche une baisse de 14% à 14,2 kb/j (5,3 Mb sur l'année) en 2014, contre 16,7 kb/j (6,1 Mb sur l'année) en 2013. Cette baisse s'explique essentiellement par le déclin naturel du champ. La part de la production non opérée liée aux participations de Total Gabon s'est élevée à 4,7 kb/j (1,7 Mb sur l'année) en 2014, à comparer à 5,5 kb/j (2,0 Mb sur l'année) en 2013.

» RÉSERVES DE PÉTROLE BRUT<sup>(1)</sup>

Au 31 décembre 2014, les réserves prouvées<sup>(2)</sup> de pétrole brut de Total Gabon atteignaient 187 Mb, pour 201 Mb en 2013. La durée de vie des réserves prouvées et probables<sup>(3)</sup> de pétrole brut au 31 décembre 2014 est de près de 17 ans au rythme actuel de production.

(1) Y compris les barils de fiscalité huile revenant à l'État dans le cadre des contrats de partage de production.

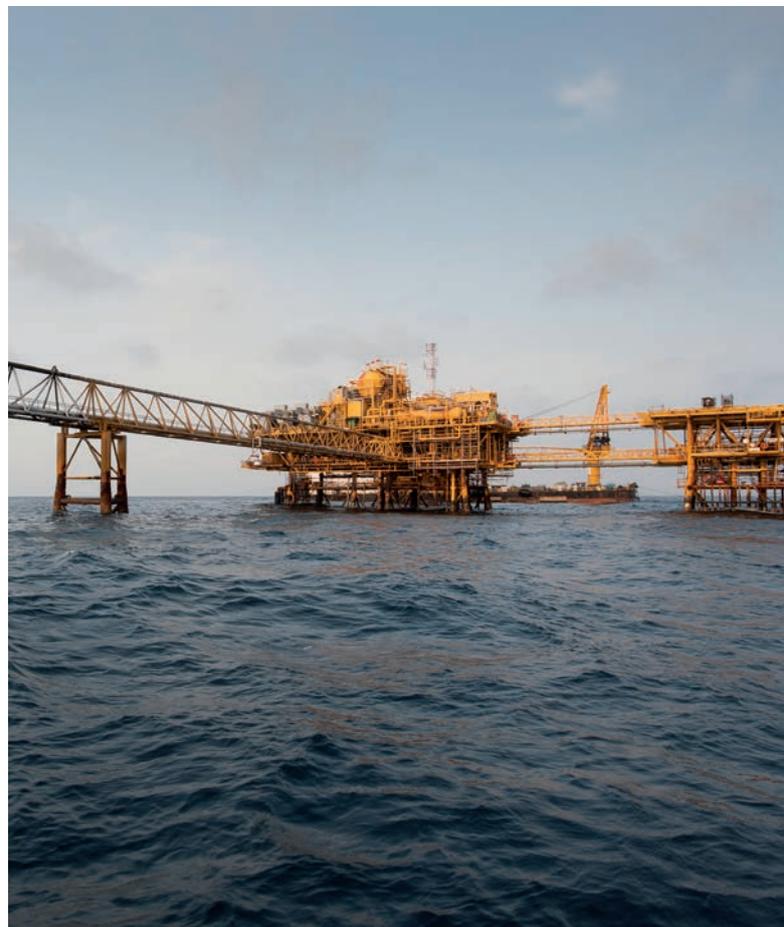
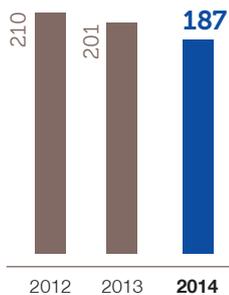
(2) Les réserves prouvées sont les quantités de pétrole brut que les données géologiques et d'ingénierie permettent de déterminer avec une certitude raisonnable comme pouvant être produites dans les années futures à partir des réservoirs connus, dans les conditions économiques et opérationnelles existantes. Pour 2012 et 2013, elles ont été évaluées respectivement sur la base d'un prix du Brent de 111,13 \$/b et 108,02 \$/b (moyenne arithmétique du premier jour de cotation des douze mois de l'année).

(3) En se limitant aux réserves prouvées et probables couvertes par des contrats d'exploration-production, sur des champs ayant déjà été forés et pour lesquels les études techniques mettent en évidence un développement économique.

Plateforme depuis un surfer.  
Remise à neuf des installations,  
lors des Grands Travaux Intégrité 2012 (GTI 2012)  
sur le site offshore de GRONDIN,  
au large de Port-Gentil, Gabon.

RÉSERVES PROUVÉES DE PÉTROLE BRUT DE TOTAL GABON <sup>(1)</sup>

En millions de barils



## ENTRETIEN AVEC

## CYRIAQUE BIBANG

Directeur de projet 4C&amp;D

« L'optimisation des coûts doit être une préoccupation constante »



Afin de préserver sa rentabilité, Total Gabon a lancé en 2014 un vaste programme de réduction des coûts. Cependant, les objectifs de cette initiative vont bien au-delà d'un plan ponctuel d'économies : il s'agit d'instaurer une véritable « culture coût » au sein de l'entreprise. Et le démarrage est plus qu'encourageant.

» **QUELS SONT LES ENJEUX ET LES OBJECTIFS DU PROGRAMME 4C&D POUR LA BRANCHE E&P, ET PLUS PRÉCISÉMENT POUR TOTAL GABON ?**

Fin 2013, Christophe de Margerie a attiré l'attention sur la dégradation de la rentabilité qui affecte l'ensemble de l'industrie pétrolière. À l'époque, le prix du baril était stable, mais très élevé. Il en résultait un marché extrêmement tendu, où les tarifs des fournisseurs, et donc les coûts unitaires, étaient tirés à la hausse. La chute des cours du pétrole n'a fait qu'accroître l'urgence de la situation, car, de leur côté, les coûts n'ont pas cessé d'augmenter. Pour préserver notre rentabilité, gage de notre capacité à investir, une action globale et coordonnée de réduction des coûts a été lancée au sein de la Société. Ce programme a été baptisé 4C&D pour « Changer la culture, challenger les coûts, et délivrer ». L'enjeu est, d'une part, de réduire structurellement nos coûts unitaires d'ici 2017, bien évidemment sans transiger sur la sécurité des personnes et des équipements, et, d'autre part, d'accomplir le changement culturel qui permettra de pérenniser ce travail. Total Gabon, qui a connu une très forte augmentation de ses coûts d'exploitation ces trois dernières années s'est engagé sur des objectifs ambitieux d'économies ces trois prochaines années.

» **L'IMPORTANCE ACCORDÉE À LA DIMENSION CULTURELLE EST UNE DES SPÉCIFICITÉS DE 4C&D. QUELLE EN EST LA RAISON ?**

Si nous voulons assurer la pérennité de notre modèle de production, la question de la rentabilité doit dépasser le cadre d'un plan d'économies : elle doit entrer au cœur même de notre ADN. Nous avons parfois tendance à privilégier le « nice to have » sur le « just good enough » sans forcément nous soucier du coût supplémentaire. Dorénavant, l'optimisation des coûts doit être

une priorité constante, au même titre que la sécurité ou le respect des objectifs de production. Cette préoccupation doit imprégner toutes nos décisions et nos façons de travailler. D’une certaine manière, nous devons envisager chaque dépense comme s’il s’agissait de notre propre argent.

» **QUELS SONT LES LEVIERS QUI VONT PERMETTRE D’AMORCER CE CHANGEMENT CULTUREL ?**

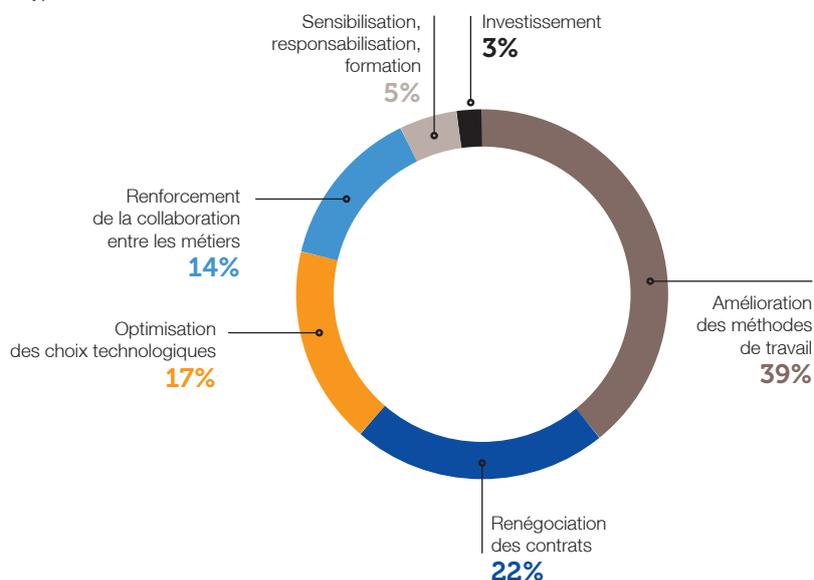
Le programme 4C&D fait le pari des actions locales, dans une logique « bottom-up ». Il ne s’agit pas d’imposer des mesures uniformes, mais de stimuler des propositions d’amélioration et d’innovation venues du terrain. Si nous voulons que le changement s’inscrive dans la durée, les collaborateurs doivent en être les premiers acteurs. C’est pourquoi nous avons mis en place une large panoplie d’outils de communication et d’accompagnement afin d’encourager l’initiative et de partager, concrétiser et valoriser les meilleures idées. À cet égard, l’implication et l’exemplarité du management sont des conditions clés de la réussite.

» **L’AVANCEMENT DU PROGRAMME EST-IL CONFORME À VOS OBJECTIFS ?**

Absolument. La réponse des employés de Total Gabon a été remarquable. Nous sommes une filiale mature et les collaborateurs ont vu en 4C&D l’opportunité de redynamiser leur métier. Nous avons rapidement enregistré des suggestions dans les six domaines d’économies identifiés : l’amélioration des méthodes de travail, la renégociation des contrats, l’optimisation des choix technologiques, le renforcement de la collaboration et la sensibilisation/responsabilisation/formation des personnels. À ce jour, 68 initiatives sont déjà mises en œuvre. Elles couvrent 188 % de notre engagement d’économies pour 2015, et 122 % pour 2017. À titre d’exemple, une organisation différente nous a déjà permis d’économiser 10 M\$ en moyens logistiques maritimes, le réexamen de certains contrats 2 M\$, et de nouveaux choix technologiques, comme l’adoption de *splitter wellheads*, 0,8 M\$. Autant d’économies dont l’addition nous mènera au respect de nos engagements et, au-delà, à l’instauration d’une véritable « culture coût » au sein de Total Gabon.

**RÉPARTITION DES ÉCONOMIES PROJETÉES PAR TOTAL GABON DANS LE CADRE DU PROGRAMME 4C&D**

Par type d'action



À CE JOUR,  
**68**  
**INITIATIVES**  
SONT DÉJÀ MISES EN ŒUVRE,

SOIT  
**188%**  
DE NOTRE ENGAGEMENT  
D'ÉCONOMIES POUR 2015

## ACTIVITÉS

## COMMERCIALISATION

## » LES PRIX

Le prix du Brent daté s'est établi à 99,0 dollars par baril (\$/b) en moyenne sur 2014 pour 108,7 \$/b en 2013. Le second semestre a été marqué par une chute brutale des prix, le prix du Brent daté ayant terminé l'année à 54,98 \$/b.

## » LE MARCHÉ

La demande pétrolière mondiale a stagné, n'augmentant que de +0,50 million de baril par jour (Mb/j) en 2014. Cependant, les situations régionales sont restées contrastées. En Asie, jusqu'à présent moteur de la demande de pétrole, la hausse s'est établie à +0,12 Mb/j. Elle traduit une augmentation moins rapide que les années précédentes de la demande chinoise et un net recul de la demande des nations OCDE asiatiques à -0,28 Mb/j. En Amérique du Nord, malgré la reprise économique et la faiblesse des bruts domestiques enclavés, la demande a augmenté moins vite qu'en 2013 s'établissant à +0,16 Mb/j en 2014. Les demandes pétrolières d'Afrique et du Moyen-Orient ont été soutenues, respectivement en hausse de 1,7% à +0,06 Mb/j et de 2% à +0,16 Mb/j. Cela nonobstant les crises politiques majeures dans certains pays (Syrie, Iran, Libye...). Enfin, en Europe, la demande pétrolière a poursuivi sa baisse en 2014 à -0,24 Mb/j. Une contraction de la demande semblable à l'année dernière et toujours marquée par le recul de la demande de fuel.

S'agissant des produits pétroliers, la hausse de la demande a principalement concerné le gasoil (+0,19 Mb/j) et l'essence (+0,30 Mb/j). La demande de fuel est demeurée en baisse (-0,09 Mb/j), notamment à cause du recul continu de la demande de fuel de soute.

L'offre de pétrole a progressé en 2014, la légère baisse de la production OPEP ayant été largement compensée par l'augmentation de l'offre non-OPEP. En 2014, la production des pays membres de l'OPEP est estimée à 30,3 Mb/j, en baisse de 0,3 Mb/j par rapport à 2013. Si la résurgence de l'instabilité en Libye a fortement affecté la production de ce pays (-0,4 Mb/j par rapport à 2013), celle de l'Irak a augmenté de +0,14 Mb/j par rapport à 2013. L'offre de pétrole non-OPEP a augmenté de +1,2 Mb/j en 2014. Cette hausse a été presque entièrement concentrée en Amérique du Nord, et plus spécifiquement aux États-Unis, avec une augmentation de 1,2 Mb/j par rapport à 2013. La production en Mer du

Nord est restée stable. L'offre non-OPEP en Amérique latine a été marquée par une augmentation de la production brésilienne de +0,2 Mb/j en 2014.

Au niveau mondial, la forte augmentation de l'offre de pétrole croisée à la faiblesse de l'augmentation de la demande a entraîné une importante constitution de stocks à 0,9 Mb/j en 2014. Ces stocks s'établissaient à 0,1 Mb/j l'année précédente.

## » LES DIFFÉRENTIELS DES BRUTS GABONAIS

Les bruts gabonais, comme tous les bruts d'Afrique de l'Ouest, ont été affectés par le basculement d'un marché équilibré en 2013 vers un marché sur-approvisionné en 2014 et plus particulièrement sur le marché atlantique. Ces bruts, éloignés des marchés asiatiques, ont été pénalisés par des taux de fret volatils et le déplacement vers les autres marchés des bruts dont les exportations vers les États-Unis sont en baisse.

Le Mandji est un brut moyennement lourd et soufré qui produit principalement du fuel à haute teneur en soufre, utilisé comme soute marine. Son différentiel par rapport au Brent daté s'est légèrement dégradé en 2014 à -5,04 dollars par baril (\$/b) contre -4,64 \$/b en 2013 (moyenne arithmétique des prix fiscaux mensuels). Dans une conjoncture peu favorable, et par rapport au marché des bruts légers peu soufrés très impacté par la croissance des productions locales aux États-Unis, le marché des bruts soufrés a été relativement moins pénalisé en 2014. Le développement de clients asiatiques a permis les arbitrages avec la zone Méditerranée en fonction des maintenances de raffinerie sur ces zones et de la disponibilité d'Ural en Méditerranée, concurrent du Mandji sur la zone.

Le *Rabi Light* est un brut à faible teneur en soufre, principalement destiné jusqu'à présent au marché asiatique pour la production de *fuel oil* à très basse teneur en soufre ou le *crude burning* au Japon (utilisation directe du brut dans les centrales électriques), et au marché de la côte Est américaine. Ces marchés se sont fortement contractés en 2014. Au Japon, les volumes de *crude burning* ont été en forte diminution à partir du deuxième trimestre alors que la génération électrique privilégiait la consommation de LNG et charbon. Aux États-Unis, la forte croissance des productions de bruts légers et le développement des infrastructures de transport vers

Tanker venant s'approvisionner au terminal pétrolier de cap Lopez à proximité de Port-Gentil.



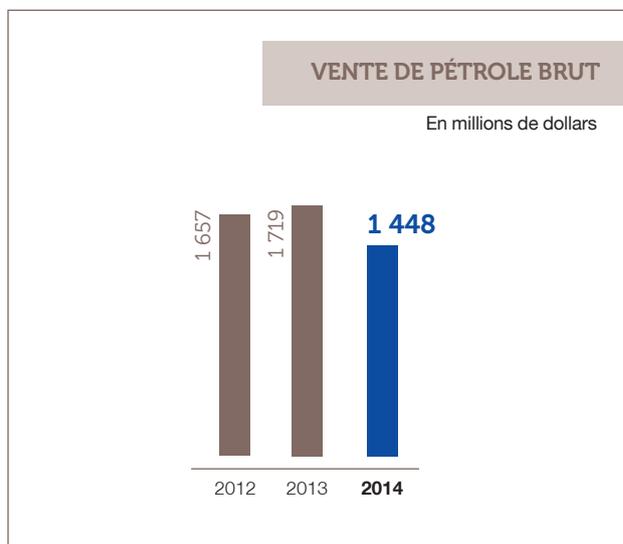
la côte Est ont entraîné une forte baisse des importations de bruts légers et peu soufrés. Dans ce contexte difficile, le différentiel du *Rabi Light* s'est fortement dégradé, à -1,81 \$/b en 2014 contre -0,91 \$/b en 2013 (moyenne arithmétique des prix fiscaux mensuels).

» **VENTES DE PÉTROLE BRUT**

Les ventes de pétrole brut se sont élevées à 1,448 milliard de dollars en 2014, contre 1,719 milliard de dollars en 2013. Ce recul de 16% s'explique essentiellement par la baisse des volumes vendus et la baisse du prix de vente moyen des bruts de Total Gabon.

» **VENTES DE GAZ**

Le chiffre d'affaires des ventes de gaz s'est établi en 2014 à 2,6 M\$, stable par rapport à 2013 (2,6 M\$), et équivaut à un volume d'environ 32 millions de mètres cubes (Mm<sup>3</sup>) de gaz, livré sur le marché intérieur.



## ACTIVITÉS

# RESSOURCES HUMAINES

### » RECRUTEMENT ET CARRIÈRES

Quatorze nouveaux collaborateurs ont rejoint l'Entreprise au cours de l'année 2014, parmi lesquels dix ingénieurs, dans les métiers exploitation, forage, réservoir, projets, logistique, juridique, finance et informatique. Ce chiffre est en recul par rapport aux années précédentes, en raison d'un contexte économique peu favorable, mais également en raison du renouvellement de près de la moitié des effectifs ces cinq dernières années. Le recrutement d'ingénieurs gabonais de haut niveau se poursuivra cependant, afin de continuer à alimenter le vivier permettant l'accession des collaborateurs nationaux à des postes à responsabilité.

Total Gabon accorde une attention toute particulière au suivi des jeunes embauchés, avec l'entrée de ces derniers, dès le recrutement, dans un cursus de professionnalisation leur permettant un passage successif sur plusieurs postes.

Un comité d'insertion évalue régulièrement leur processus d'intégration au sein de l'entreprise et gère leur évolution en s'appuyant sur un programme de formation technique métier et de développement personnel.

Suite au succès des campagnes de recrutement organisées en 2013, une campagne de sensibilisation aux métiers de l'industrie pétrolière a été organisée en mars 2014 dans le sud de la France. Celle-ci a permis de présenter notre activité, communiquer sur nos besoins et repérer de nombreux candidats aux profils variés.

Par ailleurs, une convention de partenariat a été signée en mai 2014 entre le Fonds d'aide à l'Insertion et la Réinsertion professionnelles (FIR), le Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle, et Total Gabon, afin de favoriser l'immersion dans le milieu professionnel de jeunes gabonais inscrits à l'Office National de l'Emploi (ONE), et contribuer ainsi à leur employabilité. Dix-neuf jeunes ont déjà été accueillis au sein de l'Entreprise dans ce cadre.

Enfin, soixante-dix-neuf salariés ont changé de poste en 2014. Le nombre de collaborateurs gabonais en affectation internationale dans les filiales ou au siège du groupe Total s'établit à vingt-deux à fin 2014. La mobilité tant interne qu'internationale est également un des moyens pour développer les compétences des collaborateurs nationaux et les préparer à prendre des postes à responsabilité.

### » FORMATION

Le développement des ressources humaines passe également par le renforcement des compétences des collaborateurs par le biais de la formation. Ainsi, en 2014, l'effort de formation a été maintenu à son niveau de 2013, soit 2,4 millions d'euros.

Ce budget a été consacré pour :

- 34% aux formations collectives tous métiers, organisées principalement au Gabon, à Port-Gentil, avec un accent particulier pour les formations Hygiène Sécurité Environnement (HSE) ;
- 66% aux formations individuelles souvent de longue durée (par cursus diplômant et certifiant), aux formations d'intégration de jeunes ou de reconversion, ainsi qu'aux formations ne pouvant être réalisées localement.

La poursuite des actions d'intégration des jeunes recrutés ces dernières années, à travers notamment les parcours de professionnalisation, doit maintenir ce niveau d'investissement humain.

### » PERSONNEL ET RELATIONS SOCIALES

En juillet 2014, la réorganisation de la direction des ressources humaines a conduit à faire évoluer la structure du département du Personnel et des Relations Sociales. Les missions du service Études et Règlementation ont été recentrées sur les nombreux sujets d'étude, de réglementation et de système d'information ressources humaines, et la création d'un service relations sociales visant à poursuivre la professionnalisation de la gestion des relations sociales, conformément à la tradition de dialogue chez Total Gabon dans ce domaine.

L'année 2014 a été marquée, en juillet, par le début des cotisations du secteur privé à la Caisse Nationale d'Assurance Maladie et de Garantie Sociale (CNAMGS). Cela est à l'origine d'un mouvement de grève générale et illimité lancé par l'Organisation Nationale des Employés du Pétrole (ONEP) fin 2014, qui a fortement impacté la production de Total Gabon en fin d'année et progressivement altéré les relations sociales au sein de l'Entreprise.

**EFFECTIFS PRÉSENTS  
AU 31 DÉCEMBRE 2014**

**EXPATRIÉS : 104**



**GABONAIS : 425**

Ingénieurs	132
Agents Techniques Supérieurs (ATS), Agents Très Hautement Qualifiés (ATHQ)	226
Employés et Ouvriers (EO)	67



L'application des différents accords internes de l'entreprise, tel que l'indexation des salaires à l'inflation, relatifs au niveau production ou aux résultats sociaux, a permis la poursuite de la progression du pouvoir d'achat des salariés. Par ailleurs, la souscription de cinquante-huit collaborateurs au nouveau protocole d'aide à l'accèsion à la propriété, témoigne du grand succès de ce dispositif.

Enfin, le département du Personnel et des Relations Sociales a apporté sa contribution à la protection de l'environnement d'une part, à la simplification des processus d'autre part, en mettant en place au premier semestre de 2014, la dématérialisation de nombreux processus comme les autorisations de déplacement, les demandes d'absence, les notes de frais et les pointages d'activité mensuelle.

## ACTIVITÉS

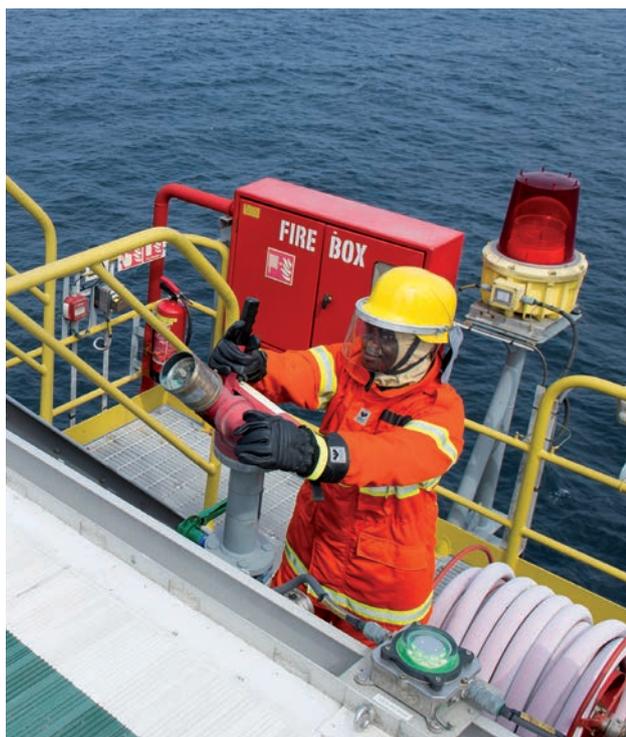
# HYGIÈNE, SÉCURITÉ ET ENVIRONNEMENT

## » RÉSULTATS SÉCURITÉ

En 2014, les principaux indicateurs sécurité poursuivent leur amélioration :

- le taux de fréquence des accidents avec arrêt de travail (LTIF<sup>(1)</sup>) s'établit à 0,17 contre 0,26 ;
- le taux de fréquence des accidents (TRIR<sup>(2)</sup>) est également en amélioration s'établissant à 1,32 en 2014, contre 1,78 en 2013.

Ces bonnes performances ont été enregistrées dans un contexte d'activité qui demeure soutenu au regard du volume d'heures travaillées (plus de 12 millions d'heures travaillées, contre 15 millions en 2013).



Le nombre d'incidents à haut potentiel (HPI) recensé est également en baisse, avec trente-sept HPI en 2014 contre soixante et un, en 2013. Leur typologie reste toutefois comparable, avec notamment 54% des HPI de type pertes de confinement.

La poursuite de l'effort de démultiplication des règles d'or, l'engagement du management, les efforts de formations sur les permis de travail, la systématisation des analyses des HPI ont contribué à l'amélioration de ces indicateurs.

La première partie du projet culture sécurité qui consistait principalement en un diagnostic de la culture sécurité s'est achevée avec la restitution auprès du comité de direction (CODIR). Elle se poursuivra au premier trimestre 2015 avec la restitution auprès des sites opérationnels. La mise en œuvre sur trois ans des actions qui en découleront devrait contribuer à stabiliser et à améliorer les performances actuelles.

Enfin, la campagne d'explication sur les risques majeurs aux responsables opérationnels s'est poursuivie en raison notamment des nouvelles affectations. Un suivi trimestriel des plans d'action issue des *Technological Risk Assessment* (TRA) a été institué. Ce suivi est effectué par toutes les parties prenantes et permet d'une part la prise en compte budgétaire des actions et d'autre part leur planification et l'évaluation de leur avancement.

(1) LTIF : Lost Time Injury Frequency, nombre d'accidents avec arrêt par millions d'heures travaillées. Cet indicateur est calculé globalement pour le personnel de Total Gabon et pour le personnel des entreprises extérieures.

(2) TRIR : Total Recordable Injury Rate, nombre d'accidents déclarés par millions d'heures travaillées. Cet indicateur est calculé globalement pour le personnel de Total Gabon et pour le personnel des entreprises extérieures.

## » ENVIRONNEMENT

En 2014, la teneur moyenne en hydrocarbures dans les eaux de rejet a été de 17 mg/l sur le site de Grondin contre 20,3 mg/l en 2013. La pérennisation des actions entreprises en 2013 et un nettoyage des hydrocyclones ont stabilisé les bons résultats obtenus.

Les efforts des équipes opérationnelles du terminal de cap Lopez ont permis d'atteindre une moyenne de 8 mg/l en 2014, contre 14,4 mg/l en 2013. Des difficultés techniques ont retardé la finalisation et la mise en service des flottateurs, désormais prévue pour 2015. Leur mise en service permettra de consolider ces bonnes performances.

En 2014, le volume de gaz évacué par les torches a été de 1,1 Msm<sup>3</sup>/j dont 0,086 Msm<sup>3</sup>/j de gaz venté en amélioration par rapport à 2013 (1,37 Mm<sup>3</sup>/j dont 0,111 Msm<sup>3</sup>/j de gaz venté). L'intensité des émissions de gaz à effet de serre (GES) pour un objectif de 83,8 kt équivalent CO<sub>2</sub>/Mbep s'élève à 87,4 kt équivalent CO<sub>2</sub>/Mbep en 2014 contre 104,3 kt équivalent CO<sub>2</sub>/Mbep en 2013.

Les projets ci-dessous, mis en service en 2014, contribueront à améliorer les indicateurs de rejets gazeux en 2015 :

- le re-développement du champ d'Anguille avec réduction du brûlage ;
- le retour gaz BP entre AGM et TRM ;
- le compresseur *gas-lift* sur le site d'Atora permettant une meilleure utilisation du gaz associé et un arrêt des prélèvements sur un puits à gaz est actuellement en phase de démarrage ;
- l'installation d'un électro-compresseur sur Avocette et l'installation d'un nouveau turbogénérateur sur Coucal.

## » HYGIÈNE INDUSTRIELLE

Les actions commencées en 2013 se sont poursuivies en 2014, dont :

- la prévention de l'exposition au benzène au cap Lopez avec le plan de monitoring et la mise en œuvre de la politique des EPI (équipements de protection individuelle) spécifiques ;
- la mise en place des procédures opérationnelles et des EPI spécifiques à l'H<sub>2</sub>S sur le site d'Atora.



Embarquement des opérateurs devant se rendre sur les différents satellites de la plateforme AGMP au large de Port-Gentil, Gabon.

## ACTIVITÉS

# DÉVELOPPEMENT DURABLE ET ACTIVITÉS DE DIVERSIFICATION

Les activités de diversification et de développement durable de Total Gabon sont essentiellement financées par la Provision pour Investissements Diversifiés (PID) et par la Provision pour Investissements dans les Hydrocarbures (PIH). Elles concernent des organismes ou des projets d'intérêt général, principalement dans les domaines des infrastructures, de la santé, de la biodiversité et de l'éducation. Les dépenses engagées par la Société au cours de l'exercice 2014 se sont élevées à 91 M\$ (49 M\$ en 2013), dont 8 M\$ dans le cadre de la PID (9 M\$ en 2013), 82 M\$ dans le cadre de la PIH (38 M\$ en 2013) et 1 M\$ dans le cadre du fonds de développement des communautés locales (2 M\$ en 2013).

### » ÉDUCATION ET FORMATION

- La reconnaissance définitive du statut associatif de l'**Institut du Pétrole et Gaz** est effective depuis juin 2014. Les actions restant à mener consistent à faire accélérer la « Reconnaissance d'Utilité Publique » par le Ministère de l'Intérieur et obtenir auprès des Ministères concernés le visa pour homologation des diplômes de spécialisation délivrés par l'IPG.
- Le soutien financier au **Lycée Victor Hugo de Port-Gentil et aux classes préparatoires du Lycée Léon Mba de Libreville**, avec la prise en charge d'un troisième professeur agrégé dès le troisième trimestre s'est poursuivi. Ces soutiens sont nécessaires pour maintenir un haut niveau d'enseignement, notamment dans les classes préparatoires.

La session 2014-2015 de la formation en Génie Pétrolier délivrée à l'IPG par IFP-Training se déroule depuis mars 2014 :

- après le module initial consacré aux aspects « Géosciences & Ingénierie de réservoir », celui « Forage & Complétion » s'est achevé fin juillet avec une visite guidée des sites de forage/complétion des sociétés opératrices Total Gabon (*offshore*), PERENCO (*on shore*) et Shell Gabon (*on shore*).
- la phase consacrée au second semestre à la thématique Process (thermodynamique, installations de production, équipements statiques et dynamiques, traitement des effluents...) a été suivie par la partie HSE (sécurité opérationnelle/safety engineering/environnement), puis des thématiques Economie et Projet en cours.

À l'issue de cette phase de formation théorique, les étudiants poursuivront leur cursus à partir de janvier 2015 par un stage de cinq mois en entreprise.

La programmation d'une deuxième session (2015-2016) a conduit à lancer dès le mois de novembre une campagne de recrutement et de sélection des potentiels candidats à cette deuxième édition.

- Le soutien financier au **Centre de spécialisation professionnelle (CSP) de Port-Gentil** a été maintenu en 2014. Le cycle de formation 2014-2015 a débuté le 1<sup>er</sup> septembre 2014 avec un effectif de quarante-cinq stagiaires. Tous les stagiaires du Centre ont passé et réussi le stage habilitation HSE organisé par Total Gabon pendant le mois de décembre afin de rendre possible les mises en stage sur les sites pétroliers.
- Le soutien au **programme bourses enseignement supérieur** a été maintenu en 2014. Ce programme a pour objet de soutenir financièrement des étudiants des filières Géosciences cycle ingénieur durant toute la durée de leur formation. Pour l'année académique 2014, cinq étudiants ont signé des contrats de parrainage avec Total Gabon.
- Le soutien financier à l'**Agence de consolidation des technologies de l'éducation (Acte)** a été maintenu en 2014, cette convention de financement est arrivée à son terme. L'année 2014 a été marquée par la création d'un nouveau Centre d'excellence à Mekambo dans la province

de l'Ogooué Ivindo. L'ONG a poursuivi son programme de tutorats vidéo et d'activités interactives en sciences et mathématiques pour les enseignants et les élèves. De plus, Acte a développé ses cours e-learning, permettant ainsi aux élèves et aux nouveaux enseignants de participer à des activités d'apprentissage aux NTIC et des évaluations organisées par niveau et par matière.

#### » SANTÉ ET RECHERCHE MÉDICALE

- Le soutien financier au [Centre International de Recherches Médicales de Franceville \(CIRMF\)](#) a été maintenu en 2014. L'activité du CIRMF s'articule comme toujours autour de trois axes :
  - la recherche : le CIRMF a produit 35 publications en 2014 et a poursuivi sa réorientation scientifique conformément aux directives du Conseil scientifique. En effet, les activités sont totalement orientées vers la recherche sur les maladies infectieuses, la compréhension de l'émergence des agents pathogènes et l'apparition des épidémies ;
  - la formation : le CIRMF a poursuivi de manière significative ses missions de formation, aussi bien par l'accueil d'étudiants dans le cadre de leur stage que par la présentation de cours dans les institutions gabonaises d'enseignement supérieur ;
  - l'appui à la santé publique qui s'est opéré de plusieurs manières : analyses biologiques et hématologiques, des veilles microbiologiques au Gabon et dans d'autres pays d'Afrique centrale, dépistage néonatal de la drépanocytose.



Le CIRMF a également participé de manière active à toutes les réunions organisées dans le cadre de la préparation aux ripostes contre d'éventuelles épidémies à virus Ebola susceptible de survenir au Gabon et plus généralement en Afrique centrale.

#### » INFRASTRUCTURES

- L'avancement global des travaux de construction de l'aérogare internationale de Port-Gentil est estimé à 60% à fin décembre 2014. La livraison de l'ouvrage est maintenue pour fin décembre 2015, avec une mise en service prévue à la fin du premier trimestre 2016. Par ailleurs, l'appel d'offres lancé début 2014 pour les voiries et réseaux divers (VRD) s'est avéré infructueux. Un autre appel d'offres est prévu pour le début du mois de février 2015 avec une mobilisation des entreprises pour le mois de mai 2015, et une livraison des travaux pour fin 2015.

#### » DÉVELOPPEMENT AGRICOLE

- Le soutien financier à l'[Institut Gabonais d'Appui au Développement \(IGAD\)](#) a été maintenu en 2014. Tout au long de l'année, l'IGAD a développé des actions de communication au travers des médias. Il a également été partie prenante dans l'organisation de la foire Agricole Internationale de Libreville. L'Institut a poursuivi sa politique de partenariat avec d'autres organismes notamment :
  - OLAM GABON avec la création de deux ateliers de transformation de manioc et l'aménagement de deux périmètres de production de cultures vivrières (manioc et banane) ;
  - SUCAF pour la mise en œuvre de projets visant à soutenir des activités génératrices de revenus dans le domaine agricole ;
  - WWF avec la création d'un atelier de transformation de manioc à Gamba ;
  - FAO avec la mise en place d'un projet de mécanisation à Lébamba.

#### » BIODIVERSITÉ

- En 2014, dans le cadre de la [promotion de la politique « Gabon bleu » et « Gabon vert »](#) le financement de projets pour d'une part, la valorisation et la préservation des ressources halieutiques du Gabon, et d'autre part, l'aménagement de l'arboretum de Raconda Walker et l'édition d'ouvrages sur la nature au Gabon s'est poursuivi.

## ACTIVITÉS

# RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

## Commentaires sur le compte de résultat

Le bénéfice net de l'exercice 2014 s'établit à 88 M\$ contre 302 M\$ en 2013, soit une baisse de 71% résultant des éléments suivants :

### » PRODUITS ET CHARGES D'EXPLOITATION

Les produits d'exploitation en 2014 s'élèvent à 2681 millions de dollars (M\$), en baisse de 16% par rapport à 2013 (3189 M\$) en raison de la baisse conjuguée du prix de vente moyen des bruts de Total Gabon, des volumes de brut vendus et des productions d'immobilisations liées à l'effort d'investissement, partiellement compensée par une reprise de provision principalement au titre de la PD/PIH.

Les charges d'exploitation s'élèvent à 2862 M\$ en 2014, contre 2881 M\$ en 2013, soit une diminution de 1%. La baisse importante des investissements liée à la fin des grands projets d'intégrité – pérennité et de la partie surface de la phase 3 du redéveloppement du champ d'Anguille, a été partiellement compensée par la hausse sensible des dotations aux amortissements liées aux mises en production de ces projets.

Ainsi, le résultat d'exploitation s'établit à -182 M\$ en 2014, contre 308 M\$ en 2013, soit une baisse de 159%.

À noter qu'en 2014, les dotations aux provisions, nettes des reprises, inscrites au passif du bilan diminuent de 403 M\$ en raison des éléments suivants :

- + 60 M\$ au titre des provisions pour restitution des sites ;
- + 30 M\$ au titre de diverses provisions (cautions bancaires, litiges douanes, indemnités pour services rendus) ;
- - 445 M\$ au titre des provisions pour amortissements dérogatoires ;
- - 49 M\$ au titre de la provision pour investissements diversifiés et de la provision pour investissements dans les hydrocarbures.

### » ACTIVITÉ FINANCIÈRE

Les produits financiers s'élèvent à 16 M\$ en 2014, contre 2 M\$ en 2013. Ils correspondent aux gains de change et aux revenus liés au placement des fonds d'épargne destinés à la restitution des sites.

Les charges financières s'élèvent à 10 M\$ en 2014, contre 11 M\$ en 2013. Elles correspondent aux frais bancaires, aux intérêts sur les lignes de crédit court terme et aux pertes de change.

### » REDEVANCES MINIÈRES, IMPÔTS ET FISCALITÉ

Le montant des redevances minières s'élève à 273 M\$ en 2014, contre 315 M\$ en 2013, soit une diminution de 13% résultant principalement de la baisse du prix du brut au 2<sup>ème</sup> semestre 2014.

La part de pétrole brut revenant à la République gabonaise au titre du *profit oil* des contrats d'exploitation et de partage de production <sup>(1)</sup> diminue en volume et en valeur, en raison de la baisse de production liée au déclin naturel de ces champs et dans une moindre mesure à la baisse des cotations d'une année sur l'autre.

### » AFFECTATION DU RÉSULTAT

Le bénéfice net de l'exercice 2014 s'élève à 88 M\$. Il sera proposé à l'Assemblée générale du 27 mai 2015 de fixer à 10,00 dollars par action le dividende net d'impôts de l'exercice 2014.

(1) Le volume de *profit oil* revenant à la République gabonaise relative à la quote-part de Total Gabon s'élève à 1,4 Mb pour l'exercice 2014, comparé à 1,6 Mb pour l'exercice 2013. L'équivalent monétaire de ces volumes de *profit oil* de l'Etat est retranché du chiffre d'affaires de la Société et, en conséquence, ne figure pas dans le poste impôts du compte de résultat de la Société.

## Commentaires sur le tableau financier des ressources et des emplois (Tafire)

### » SOLDE FINANCIER DE L'EXERCICE

La capacité d'autofinancement globale ressort à 628 M\$ en 2014 contre 1 016 M\$ en 2013. Cette baisse de 388 M\$ s'explique principalement par la baisse du chiffre d'affaires, la hausse des coûts d'exploitation et l'impact du redressement fiscal.

### » INVESTISSEMENTS/DÉSINVESTISSEMENTS

Les investissements, y compris coût ou bonus d'acquisition ou de mise en production, s'établissent à 659 M\$ en 2014, contre 959 M\$ en 2013, soit une baisse de 300 M\$. Ils se décomposent comme suit :

#### Investissements d'exploration et d'appréciation

Le montant total des investissements d'exploration et d'appréciation s'élève à 53 M\$ en 2014, contre 91 M\$ en 2013. Les investissements de l'année 2014 correspondent principalement aux dépenses engagées pour la sismique 3D sur la partie ouest du permis de Diaba, au reliquat de coûts sur le forage du puits Diaman-1B, au dédit payé à la République gabonaise sur le permis d'Aloumbé et à la quote-part de Total Gabon dans les forages d'exploration du permis Nziembou opéré par Perenco.

#### Investissements de développement

Les investissements de développement correspondent à la quote-part financée par Total Gabon des activités opérées par Total Gabon et des activités sur le champ de Rabi Kounga opérées par Shell Gabon. Le montant total des investissements de développement s'élève à 592 M\$ en 2014, contre 834 M\$ en 2013.

#### \* Activités opérées

Le programme des travaux opérés par Total Gabon comprend :

##### • Les champs en mer

Les investissements de développement ont principalement concerné les campagnes de forage des rigs Constellation 2 et Setty pour la phase 3 du re-développement du champ d'Anguille, le raccordement des puits, la sismique 3D OBN sur le champ de Torpille, la fin des grands travaux d'intégrité, le projet de compression et de rénovation de la plateforme GAAM, le projet de *revamping* et de compression de Barbier et Mandaros. En 2014, le total des investissements sur les champs en mer s'élève à 541 M\$ (677 M\$ en 2013).

##### • Les champs à terre

Les principaux travaux réalisés à terre concernent le projet de compression Coucal/Avocette et la modification du réseau de pipelines de l'île Mandji. En 2014, le total des investissements sur les champs opérés à terre s'élève à 41 M\$ (132 M\$ en 2013).

#### \* Activités non opérées

En 2014, les travaux sur le champ de Rabi-Kounga (opéré par Shell Gabon) ont principalement concerné le forage du puits RAB 239 et la campagne de *work-over* sur les puits RAB 213, 214 et 219. Ces travaux s'élèvent à 10 M\$ en quote-part.

## ACTIVITÉS

### RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION (suite)

#### Investissements généraux

Les investissements généraux, industriels et administratifs s'élevèrent à 14 M\$ en 2014, comparés à 34 M\$ en 2013. Cette baisse s'explique principalement par la fin des travaux de réfection de l'immeuble Total Gabon à Libreville.

#### Risques et incertitudes

Les investissements pétroliers de la Société demeurent soumis aux risques habituels de marché (en particulier la sensibilité au prix du pétrole et du gaz naturel, et au taux de change du dollar par rapport à l'euro et au franc CFA), aux risques industriels et environnementaux liés à la nature même des activités sur lesquelles portent ces investissements, ainsi qu'aux risques liés à l'exploration et à la production pétrolière et gazière, en particulier le déclin naturel des champs. Une description de ces risques figure aux pages 35 à 37 du présent Rapport financier annuel.

#### » ACQUISITIONS/CESSIONS D'IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Les emplois financiers inscrits en 2014 correspondent d'une part à l'augmentation de l'encours sur les comptes d'épargne de la Société destiné à être utilisé dans le futur pour la restitution des sites et, d'autre part, à des prêts octroyés au personnel dont les remboursements correspondants figurent en ressources.

#### » EMPRUNTS

En 2013, Total Gabon a mis en place une ligne de crédit de 300 M\$ avec un syndicat de banques internationales. Celle-ci a contribué au financement de l'important programme d'investissements engagé par la société.

Il s'agit d'un financement de type revolving avec des tirages remboursables chaque mois. La période de tirage est de deux ans et demi. La période de remboursement est de trois ans.

En 2014, deux tirages ont été réalisés : 50 M\$ en avril et 90 M\$ en décembre. Au 31 décembre 2014, la totalité de la ligne de crédit a ainsi été utilisée.

#### » TRÉSORERIE

Les investissements de l'année ont été financés en partie par autofinancement et en partie sur la ligne de crédit. La variation de trésorerie de Total Gabon s'améliore mais demeure négative en 2014 à -92 M\$, contre -126 M\$ en 2013.

#### » SERVICE DU DIVIDENDE

La Société a procédé à la mise en paiement, le 16 juin 2014, du dividende net de 34 dollars par action au titre de l'exercice 2013. Le service du dividende correspondant s'élève à 153 M\$.

## ACTIVITÉS

# RISQUES DE L'ÉMETTEUR

### » EXPOSITION AUX FLUCTUATIONS DES MARCHÉS

Les résultats de Total Gabon sont sensibles aux différents facteurs parmi lesquels les plus significatifs sont les prix du pétrole et du gaz naturel, généralement exprimés en dollars US, et les taux de change, notamment celui du dollar US par rapport à l'euro et au franc CFA.

D'une manière générale, une hausse des prix du pétrole a un effet positif sur les résultats de Total Gabon du fait de la meilleure valorisation de la production pétrolière. Inversement, une baisse des prix du pétrole se traduit par une dégradation des résultats. Pour l'exercice 2014, Total Gabon estime qu'une appréciation du cours du pétrole Brent (pétrole de mer du Nord) de 1 dollar US par baril entraînerait une amélioration du résultat net de l'année d'environ 1 M\$ et inversement (scénario retenu de 100 \$/b).

Une appréciation du dollar US par rapport à l'euro de 0,10 dollar US par euro engendrerait une amélioration du résultat net de l'année d'environ 3 M\$ et inversement.

### » GESTION DU RISQUE DE CONTREPARTIE

Du fait de sa situation de filiale indirecte de TOTAL S.A., la Société applique les règles de contrôle retenues pour l'ensemble du groupe Total, en matière de gestion des risques de marché et plus particulièrement du risque de contrepartie. La mise en œuvre de ces règles chez Total Gabon relève de la compétence de la direction générale de la Société.

Toute contrepartie bancaire avec laquelle Total Gabon souhaite travailler pour des opérations de marché doit avoir été préalablement autorisée après appréciation de sa solidité financière, ainsi que de sa notation par les agences Standard & Poor's et Moody's, laquelle doit être de première qualité. Une limite d'encours autorisé est définie pour chaque banque avec laquelle Total Gabon travaille.

En raison de l'évolution récente des marchés financiers et de certaines règles concernant les nouveaux contrats pétroliers, Total Gabon a pris des mesures additionnelles afin de renforcer le contrôle de son exposition au risque de contrepartie, notamment pour ce qui concerne la gestion de sa trésorerie et la gestion des fonds destinés à la restitution des sites pétroliers.

### » RISQUES JURIDIQUES DES ACTIVITÉS D'EXPLORATION ET PRODUCTION

Total Gabon mène des activités d'exploration et de production, qui sont soumises à un large éventail de législations et de réglementations. Celles-ci touchent tous les aspects de l'exploration et de la production, notamment les droits miniers, les niveaux de production, les redevances, la protection de l'environnement, les exportations, la fiscalité, la conversion des monnaies et une fiscalité spécifique aux activités pétrolières et gazières.

Les termes des concessions, permis et contrats de partage de production sont spécifiques et attribués ou conclus par l'État gabonais et sont soumis soit au régime de la convention d'établissement de Total Gabon, soit à celui du contrat de partage de production.

La convention d'établissement demeure le modèle le plus ancien des accords passés avec l'État gabonais : Total Gabon est propriétaire des actifs et des installations et reçoit la totalité de la production. En contrepartie, les risques d'exploitation, les frais et les investissements sont à sa charge et Total Gabon s'engage à verser à l'État, propriétaire de la richesse du sous-sol, une redevance calculée sur la production et un impôt sur les bénéfices.

Total Gabon a signé, le 5 juillet 2007, avec la République gabonaise le renouvellement, pour une durée de 25 ans, de sa convention d'établissement qui venait à échéance le 30 juin 2007.

Ce renouvellement a été l'occasion de moderniser le régime juridique et fiscal des concessions, des permis d'exploitation et des installations d'évacuation de brut de Total Gabon, afin de favoriser l'exploration et les projets de développement des ressources en hydrocarbures, et de soutenir la production de pétrole et de gaz au Gabon.

Le contrat de partage de production pose un cadre juridique différent de la convention d'établissement : il définit les modalités du partage de la production et établit les règles de coopération entre Total Gabon et l'État gabonais, à travers la direction générale des hydrocarbures. Cette dernière peut ainsi participer à la prise de décisions opérationnelles, à la comptabilisation des coûts et au calcul du partage de la production.

## ACTIVITÉS

### RISQUES DE L'ÉMETTEUR (suite)

En contrepartie, Total Gabon dispose d'une partie de la production appelée *cost oil* dont la vente doit permettre le remboursement de toutes les dépenses d'investissements et de coûts opératoires. Le solde de la production, ou *profit oil*, est ensuite partagé, dans des proportions différentes selon les contrats entre Total Gabon et l'État gabonais.

Les activités d'exploration et de production d'hydrocarbures font l'objet de permis qui peuvent être distincts pour chacune de ces activités ; ils sont accordés pour des périodes de temps limitées, et comportent une obligation de rendre une grande partie, voire la totalité en cas d'insuccès, de la superficie du permis à l'issue de la période d'exploration. Certaines zones d'exploitation font l'objet de concessions dont la durée est plus longue.

#### Redressement fiscal

Le 14 février 2014, Total Gabon a reçu un avis de redressement fiscal du ministère de l'Économie et de la Prospective de la République gabonaise assorti d'un avis de mise en recouvrement partiel à la suite du contrôle fiscal dont la Société a fait l'objet au titre des années 2008 à 2010. La procédure de mise en recouvrement partiel a été suspendue le 5 mars 2014 faisant suite au recours que Total Gabon a engagé auprès de l'Administration fiscale.

Les discussions menées avec les autorités gabonaises ont permis de clôturer, début novembre 2014, la procédure de redressement fiscal dont Total Gabon faisait l'objet. Le résultat net de Total Gabon au 30 septembre 2014 intègre l'impact de la clôture de cette procédure, au terme de laquelle Total Gabon a obtenu un quitus fiscal pour la période concernée, étendue aux exercices 2011 à 2013 inclus.

### » EXPOSITION AUX RISQUES INDUSTRIELS ET ENVIRONNEMENTAUX

#### Nature des risques

Les activités de Total Gabon présentent des risques industriels et environnementaux liés à la nature des produits manipulés, qui peuvent être inflammables, explosifs ou toxiques. Les activités peuvent, de ce fait, être soumises à un nombre important de réglementations rigoureuses dans le domaine de la protection de l'environnement et de la sécurité industrielle. Les risques industriels sont multiples compte tenu de la variété des activités concernées : forages, traitements sur champ, transport, stockage. Parmi ces risques figurent notamment l'explosion, l'incendie, la fuite de produits toxiques ou la pollution. Dans le domaine du transport, la nature des risques dépend non seulement de la dangerosité des produits transportés mais aussi des modes de transport utilisés (principalement pipelines) et enfin des quantités concernées. La plupart de ces activités comportent des risques environnementaux liés aux émissions dans l'air, dans l'eau ou dans les sols, et à la production de déchets, et impliquent la prise en compte de la réhabilitation des sites après leur mise à l'arrêt. En outre, les activités d'exploration et de production de pétrole ou de gaz sont exposées à des risques liés aux caractéristiques physiques d'un champ pétrolier ou gazier. Parmi ceux-ci figurent les éruptions de pétrole brut ou de gaz naturel, la découverte de réservoirs d'hydrocarbures présentant une pression anormale, les effondrements des abords des puits, les fuites d'hydrocarbures engendrant des risques toxiques, d'incendie, d'explosion ou de pollution.

Tous ces événements sont susceptibles de porter atteinte à des vies humaines ou à des biens, d'endommager, voire de détruire, les puits de pétrole brut ou de gaz naturel, ainsi que les installations attenantes, d'entraîner une interruption d'activité, de provoquer des dommages environnementaux. Par ailleurs, les activités d'exploration et de production peuvent intervenir dans des sites plus ou moins sensibles au plan écologique (forêt tropicale, milieu marin...). Chaque site nécessite une approche spécifique pour minimiser les impacts sur la faune, la flore, les écosystèmes, la biodiversité et la santé humaine.

#### Évaluation et maîtrise des risques

Total Gabon évalue les risques industriels et environnementaux de ses activités préalablement à leur développement et régulièrement pendant les opérations.

Total Gabon assure également un suivi permanent des évolutions réglementaires afin de rester en conformité avec les règles et normes gabonaises ou internationales sur l'évaluation et la maîtrise de ses risques industriels et environnementaux. Les évaluations de risques débouchent généralement sur la définition de mesures de maîtrise visant à réduire les probabilités d'occurrence d'accidents et leurs conséquences. Ces mesures concernent la conception même des installations, le renforcement des dispositifs de protection, les organisations à mettre en place, ou encore la compensation d'un impact environnemental s'il est inévitable. Les études peuvent être assorties, au cas par cas, d'une évaluation du coût des mesures de maîtrise des risques et de réduction des impacts.

Comme tout dispositif de vérification, ce système de contrôle des risques industriels et environnementaux mis en place par la Société ne permet pas de fournir une garantie absolue que les risques industriels ou environnementaux des activités d'exploration ou de production de Total Gabon sont totalement évalués ou complètement maîtrisés.

#### » ASSURANCE ET COUVERTURE DES RISQUES

Total Gabon bénéficie des couvertures d'assurance mises en place à l'échelle du groupe Total, notamment celles mises en place avec *Omnium Insurance and Reinsurance Company* (OIRC), société d'assurance et de réassurance totalement intégrée à la politique d'assurance du groupe Total et dont elle constitue l'outil opérationnel de globalisation et de centralisation de couverture des risques.

Ces couvertures sont souscrites, conformément à la réglementation en vigueur au Gabon, par l'intermédiaire d'une compagnie d'assurances gabonaise.

#### » RISQUES LIÉS A L'EXPLORATION ET LA PRODUCTION PÉTROLIÈRES ET GAZIÈRES

L'exploration et la production de pétrole et de gaz impliquent des niveaux d'investissement élevés et sont associées à des risques et des opportunités économiques spécifiques. Ces activités sont soumises à des risques liés notamment aux difficultés de l'investigation du sous-sol, aux caractéristiques des hydrocarbures, aux caractéristiques physiques d'un champ pétrolier ou gazier, ainsi qu'aux conditions météorologiques. Aux premiers rangs des risques de l'exploration pétrolière figurent les risques géologiques. Ainsi, lors d'un forage d'un puits d'exploration, les hydrocarbures recherchés peuvent être absents ou en quantités insuffisantes pour être économiquement exploitables. Ultérieurement, si les estimations des

réserves d'hydrocarbures et l'analyse économique justifient le développement d'une découverte, les réserves peuvent, en cours de production, s'avérer inférieures aux prévisions, compromettant ainsi l'économie de cette exploitation.

La quasi-totalité des activités d'exploration et de production de Total Gabon est assortie d'un haut niveau de risque de perte du capital investi. Il est impossible de garantir que de nouvelles ressources de pétrole brut ou de gaz naturel seront découvertes en quantités suffisantes pour permettre à Total Gabon de remplacer les réserves actuellement développées, produites et commercialisées, notamment pour compenser en tout ou partie le déclin naturel des champs actuellement exploités, ou pour permettre à Total Gabon de récupérer le capital investi.

En outre, les activités de développement de champs pétroliers, de construction des installations et de forage des puits de production ou d'injection mettent en œuvre des technologies avancées pour extraire, puis exploiter pendant plusieurs années des hydrocarbures aux propriétés complexes. La mise en œuvre de ces technologies dans cet environnement difficile peut se traduire également par des incertitudes sur les coûts.

#### » RISQUES ÉTHIQUES ET DE NON-CONFORMITÉ

Les conduites contraires à l'éthique ou les situations de non-conformité aux lois et règlements applicables, y compris les situations de non-conformité aux dispositifs de lutte contre la fraude ou la corruption de la part de Total Gabon, ses collaborateurs, ses partenaires, agents ou autres acteurs agissant pour le compte de Total Gabon, sont susceptibles d'exposer la Société ou ses collaborateurs à des sanctions pénales et civiles, et peuvent porter atteinte à sa réputation et à sa valeur actionnariale.

Depuis 2012, dans le cadre des priorités d'actions définies par la Direction générale, un programme d'intégrité et de conformité est déployé au sein de Total Gabon et se traduit notamment par la mise en place de procédures, d'actions de sensibilisation de différentes parties prenantes et de formation des collaborateurs et prestataires.

L'ensemble des règles d'intégrité de Total Gabon (politique éthique, directives et procédures contre la fraude ou la corruption) formalise l'engagement de la Société et définit les exigences, principes d'actions et comportements requis de ses collaborateurs, ses partenaires ou autres acteurs agissant pour le compte de Total Gabon.

## ACTIVITÉS

# GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

## Informations sur le Conseil d'administration

### » APPLICATION DU SYSTÈME DE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE ISSU DE L'OHADA

Le traité instituant l'Organisation d'harmonisation en Afrique du droit des affaires (Ohada), dont la République gabonaise est un état membre, prévoit une primauté sur le droit national et une application directe des actes uniformes, en particulier l'Acte uniforme du 17 avril 1997 relatif au droit des sociétés commerciales et du groupement d'intérêt économique, directement applicable à la Société depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1998 en ce qu'il régit notamment le fonctionnement des sociétés commerciales constituées sous forme de société anonyme avec conseil d'administration et faisant appel public à l'épargne. En matière de gouvernement d'entreprise, les règles énoncées par l'Acte uniforme présentent certaines similitudes avec la législation en vigueur sur le territoire de la République française. Il est à noter cependant qu'aucun code de gouvernement d'entreprise n'a été, à la date de rédaction du présent Rapport financier annuel, élaboré, en complément de ces règles, par des organisations représentatives des entreprises de la République gabonaise.

### » DISSOCIATION ENTRE LES FONCTIONS DE DIRECTEUR GÉNÉRAL ET CELLES DE PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

La Société a adopté le mode d'administration institué par les articles 415 à 461 et 477 à 493 de l'Acte uniforme de l'Ohada du 17 avril 1997 (relatif au droit des sociétés commerciales et du groupement d'intérêt économique institué dans le cadre de l'Ohada), qui prévoit une dissociation entre les fonctions exercées par le directeur général de la Société et celles exercées par le président du Conseil d'administration de la Société.

Dans le cadre de cette dissociation :

- **le Conseil d'administration**, qui se réunit aussi souvent que nécessaire, a notamment pour mission, d'une part, de préciser les objectifs de la Société et l'orientation qui doit être donnée à son administration, d'autre part, d'exercer un contrôle permanent sur la gestion de la Société assurée par le directeur général (article 20 des statuts de la Société) ;
- **le directeur général** a pour mission d'assurer la direction générale et la gestion des activités de la Société ; il est nommé par le Conseil d'administration, parmi ou en dehors de ses membres, et est révocable à tout moment par le Conseil d'administration (article 21 des statuts de la Société) ;
- **le président du Conseil d'administration**, nécessairement administrateur et désigné par le Conseil d'administration pour la durée renouvelable de son mandat d'administrateur (2 ans), a pour mission, outre de présider les réunions du Conseil d'administration et les Assemblées générales des actionnaires, de veiller à ce que le Conseil d'administration exerce un contrôle sur la gestion de la Société assurée par le directeur général. Le président du Conseil d'administration a aussi le pouvoir, à tout moment, d'opérer les vérifications qu'il juge opportunes et de se faire communiquer tous les documents qu'il estime utiles à l'accomplissement de sa mission (article 18 des statuts de la Société).

### » INDEMNITÉS DE FONCTION ALLOUÉES AUX MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

En vertu de l'Acte uniforme, la rémunération des administrateurs est exclusivement constituée, au titre de leur mandat exercé au sein du Conseil d'administration de la Société, d'une somme librement répartie par le Conseil d'administration entre ses membres sous forme d'indemnités de fonction, dans la limite d'un montant global annuel alloué à cet effet par l'Assemblée générale des actionnaires (article 22 des statuts de la Société). En application de cette règle, le Conseil d'administration a décidé de mettre en œuvre des modalités de paiement des indemnités de fonction qui tiennent compte de l'assiduité des administrateurs aux réunions du Conseil d'administration : les indemnités de fonction allouées chaque année à chaque administrateur sont versées de manière forfaitaire pour moitié seulement, le solde étant versé en fonction de la présence physique de cet administrateur aux réunions du Conseil d'administration pendant cette même année.

Le montant global des indemnités de fonction allouées à l'ensemble des membres du Conseil d'administration de la Société s'est élevé, en 2014, à un total de 180 000 000 francs CFA (soit la contre-valeur de 274 408 €).

Par ailleurs, le Conseil d'administration peut allouer une rémunération exceptionnelle à l'un de ses membres en contrepartie d'une mission exceptionnelle ou d'un mandat qu'il lui confie. En 2014, aucune rémunération exceptionnelle n'a été allouée par le Conseil d'administration à l'un de ses membres.

### » AUTRES AVANTAGES CONSENTIS AUX MANDATAIRES SOCIAUX

En dehors de ces indemnités de fonction, des rémunérations et avantages en nature attribués par le Conseil d'administration au directeur général de la Société, en application de l'article 22 des statuts de la Société et des rémunérations et avantages en nature prévus dans le cadre de contrats de travail liant la Société à certains de ses administrateurs, aucune rémunération ni aucun avantage en nature n'a été versé ou octroyé, en 2014, par la Société à l'un de ses administrateurs. La Société n'a accordé aucun prêt et n'a émis aucune autre garantie au profit ou pour le compte d'un de ses mandataires sociaux en fonction au cours de l'exercice 2014.

### » OPTIONS SUR ACTION

Aucune option de souscription ou d'achat n'est consentie sur des actions émises par la Société.

### » COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION AU 31 DÉCEMBRE 2014

La Société est une filiale indirecte de TOTAL S.A. et son capital, au 31 décembre 2014, est détenu à hauteur de 58,28 % par le groupe Total (à travers sa filiale Elf Aquitaine, détenue à 100 %), à hauteur de 25 % par la République gabonaise et à hauteur de 16,72 % par le public.

Au 08 janvier 2015, les dix administrateurs de la Société se répartissent entre les cinq catégories suivantes :

- un administrateur exerçant les fonctions de directeur général de la Société (Henri-Max Ndong-Nzue) ;
- cinq administrateurs exerçant une fonction au sein de la Société (Olivier Mihindou, Théodore Iyézé) ou au sein du groupe Total (Guy Maurice, Pierre Bousquet, Alexandre Maillard) ;
- la République gabonaise, représentée par Émile Doumba ;
- deux administrateurs qui exercent ou ont exercé des fonctions au sein d'une administration de la République gabonaise (Jean-Fidèle Otandault et Jean-Clary Otoumou) ;
- un administrateur n'appartenant à aucune de ces catégories (Philippe Pontet).

## ACTIVITÉS

### GOVERNEMENT D'ENTREPRISE (suite)

#### » AU 08 JANVIER 2015, LA COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE TOTAL GABON ÉTAIT LA SUIVANTE :



#### Monsieur Guy MAURICE

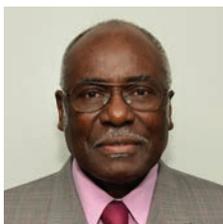
57 ans<sup>(1)</sup>.

Président du Conseil d'administration de Total Gabon depuis le 11 avril 2014 en remplacement de Jacques MARRAUD DES GROTTES, et directeur Afrique au sein de la direction générale de l'Exploration & Production au sein du groupe Total. Il exerce

également des mandats dans d'autres sociétés du Groupe : président de Total Exploration Production Nigeria, de Total E&P Nigeria Ltd, Total Upstream Nigeria Ltd, Total Petroleum Nigeria Ltd, Total LNG Nigeria Ltd, Brass Holdings Company Ltd et Total Petroleum Angola Ltd ; président du Conseil d'administration de Total E&P Angola, Total E&P Congo ; administrateur de Total Exploration Nigeria Ltd, TEPA (Block 15/06) Ltd.

> Détient une action Total Gabon.

*Échéance du mandat à l'AG statuant sur les comptes de l'exercice 2014 (AGO 05/2015).*



#### La République gabonaise représentée par Monsieur Emile DOUMBA

70 ans<sup>(1)</sup>.

Ancien ministre du gouvernement gabonais, il représente la République gabonaise au sein du Conseil d'administration de Total Gabon depuis le 22 mars 2013. Il exerce par ailleurs les mandats d'administrateur dans

les sociétés Lopé Hôtel et Palmier doré.

> La République gabonaise détient 1 125 010 actions Total Gabon.

*Échéance du mandat à l'AG statuant sur les comptes de l'exercice 2015 (AGO 05/2016).*



#### Monsieur Henri-Max NDONG-NZUE

49 ans<sup>(1)</sup>.

Administrateur et directeur général de Total Gabon depuis le 08 janvier 2015. Il est, par ailleurs, administrateur général de Total participations pétrolières Gabon.

> Détient une action Total Gabon.

*Échéance du mandat à l'AG statuant sur les comptes de l'exercice 2015 (AGO 05/2016).*



#### Monsieur Pierre BOUSQUET

46 ans<sup>(1)</sup>.

Administrateur de Total Gabon depuis le 31 août 2012 et responsable de la direction des opérations filiales Exploration & Production à la direction financière du groupe Total. Il exerce également des mandats dans d'autres sociétés que Total Gabon, notamment : président de Total Holdings Europe, de Total E&P Holdings et de Total Finance International Ltd ; président-directeur général de Total Gestion Filiales ; administrateur de Total Upstream UK Ltd, Total E&P UK Ltd, Total E&P Nederland B.V., Total Holdings Nederland B.V., Total E&P Canada Ltd, Total Capital Canada Ltd, Total E&P Russie.

> Détient une action Total Gabon.

*Échéance du mandat à l'AG statuant sur les comptes de l'exercice 2014 (AGO 05/2015).*



### Monsieur Théodore IYÉZÉ

58 ans<sup>(1)</sup>.

Administrateur de Total Gabon depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2009. Il exerce également les fonctions de directeur général adjoint de Total Gabon.

> Détient une action Total Gabon.

*Échéance du mandat à l'AG statuant sur les comptes de l'exercice 2015 (AGO 05/2016).*



### Monsieur Alexandre MAILLARD

48 ans<sup>(1)</sup>.

Administrateur de Total Gabon depuis le 17 décembre 2013 et délégué pays Gabon et Côte d'Ivoire au sein de la direction générale Exploration & Production du groupe Total.

> Détient une action Total Gabon.

*Échéance du mandat à l'AG statuant sur les comptes de l'exercice 2015 (AGO 05/2016).*



### Monsieur Olivier MIHINDOU

57 ans<sup>(1)</sup>.

Administrateur de Total Gabon depuis le 30 août 2013. Il exerce également les fonctions de directeur Stratégie, Plan et Business de Total Gabon.

> Détient une action Total Gabon.

*Échéance du mandat à l'AG statuant sur les comptes de l'exercice 2014 (AGO 05/2015).*



### Monsieur Jean-Fidèle OTANDAULT

49 ans<sup>(1)</sup>.

Administrateur de Total Gabon depuis le 22 mars 2013. Il est également administrateur de la Caisse des dépôts et de la consignation. Il exerce par ailleurs les fonctions au sein de ministère du Budget, des comptes publics et de la fonction publique en tant que directeur général du contrôle des ressources et des charges publiques.

> Détient une action Total Gabon.

*Échéance du mandat à l'AG statuant sur les comptes de l'exercice 2014 (AGO 05/2015).*



### Monsieur Jean-Clary OTOUMOU

48 ans<sup>(1)</sup>.

Administrateur de Total Gabon depuis le 22 mars 2013. Il est, par ailleurs, conseiller du ministre du pétrole, de l'énergie et des ressources hydrauliques.

> Détient une action Total Gabon.

*Échéance du mandat à l'AG statuant sur les comptes de l'exercice 2014 (AGO 05/2015).*



### Monsieur Philippe PONTET

72 ans<sup>(1)</sup>.

Administrateur de Total Gabon depuis le 27 mai 1998. Il est, par ailleurs, Chairman Global Banking and Market d'HSBC France et administrateur d'HSBC France.

> Détient une action Total Gabon.

*Échéance du mandat à l'AG statuant sur les comptes de l'exercice 2014 (AGO 05/2015).*

## ACTIVITÉS

### GOVERNEMENT D'ENTREPRISE (suite)

#### » RÉUNIONS AU COURS DE L'EXERCICE 2014

Le Conseil d'administration de la Société s'est réuni six fois en 2014. Sur un ensemble de dix administrateurs, huit administrateurs ont, en moyenne, assisté physiquement à ces réunions.

Ces réunions ont principalement porté sur les points suivants :

- **4 mars 2014 :**

Examen des activités de la Société, avis de redressement fiscal assorti d'un avis de mise en recouvrement partiel ;

- **11 avril 2014 :**

Cooptation d'un nouvel administrateur et nomination du président du Conseil d'administration ;

- **11 avril 2014 :**

Examen des activités de la Société et des résultats de la Société pour l'exercice 2013 et arrêté des comptes annuels. Examen du projet de rapport de gestion Conseil d'administration à l'Assemblée générale et des projets de résolutions. Information sur le processus en cours avec la direction générale des impôts ;

- **28 mai 2014 :**

Examen des activités de la Société. Renouvellement des mandats du Directeur général et du Directeur général adjoint. Approbation des comptes et fixation des modalités de mise en paiement du dividende ;

- **24 juillet 2014 :**

Examen des activités de la Société et résultats du premier semestre. Examen du projet de rapport financier semestriel pour le premier semestre 2014 ;

- **20 novembre 2014 :**

Examen des activités et prévision de clôture de l'année 2014. Examen du projet de budget pour l'année 2015. Information sur la clôture du litige fiscal.

Au cours de chacune des réunions du Conseil d'administration, les règles de *quorum* et de majorité ont été satisfaites par la présence physique d'au moins la moitié des administrateurs en fonction.

Les réunions du Conseil d'administration sont généralement au nombre de quatre par an et portent à la fois sur l'information financière périodique de la Société (arrêté des comptes annuels et semestriels, et revue des comptes trimestriels) et d'autres sujets qui peuvent nécessiter la réunion des administrateurs (tenue de l'Assemblée générale annuelle des actionnaires, examen des projets de budgets annuels, etc.).

#### » PRÉPARATION EN INTERNE DES TRAVAUX DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le processus mis en œuvre par le directeur général, sous la supervision du président du Conseil d'administration, pour la préparation des travaux du Conseil d'administration reflète une organisation interne destinée à donner en permanence une assurance raisonnable qu'en premier lieu, les opérations soient réalisées, sécurisées, optimisées et permettent ainsi à la Société d'atteindre ses objectifs de performance, de sécurité et de rentabilité, en second lieu, que les informations financières soient fiables et, enfin, que les lois et règlements applicables, ainsi que les directives internes de l'organisation qui sont propres à la Société ou communes à la Société et aux autres sociétés du groupe Total, soient respectés.

#### » INFORMATION PRÉALABLE DES ADMINISTRATEURS

Total Gabon a mis en place un système d'information permettant, préalablement à chaque réunion du Conseil d'administration, de faire bénéficier régulièrement les administrateurs de la Société d'une information actualisée sur la marche des activités de la Société, en règle générale sur une base trimestrielle.

En outre, l'information diffusée aux actionnaires de la Société dans les délais et selon les formes légalement requises est préalablement revue par le Conseil d'administration dès lors qu'elle concerne des matières qui relèvent de sa compétence.

#### » DIRECTION GÉNÉRALE AU 31 DÉCEMBRE 2014

Au 31 décembre 2014, la composition de la direction générale de Total Gabon était la suivante :

- directeur général : Benoît Chagué ;
- directeur général adjoint : Théodore Iyézié ;
- directeur général délégué : Etienne Lepoukou.

## Informations se rapportant aux éléments susceptibles d'avoir une incidence en cas d'offre publique

- **Restrictions statutaires à l'exercice des droits de vote et aux transferts d'actions –** Clauses des conventions prévoyant des conditions préférentielles de cession ou d'acquisition d'actions de la Société portant sur au moins 0,5% du capital ou des droits de vote portées à la connaissance de la Société.  
Il n'existe aucune restriction statutaire à l'exercice des droits de vote et aux transferts d'actions. Il n'a pas été porté à la connaissance de la Société de clauses prévoyant des conditions préférentielles de cession ou d'acquisition des actions de la Société portant sur au moins 0,5 % du capital ou des droits de vote de la Société.
- **Détenteurs de tout titre comportant des droits de contrôle spéciaux.**  
L'article 32 des statuts prévoit qu'un droit de vote double est attribué à toutes les actions nominatives, entièrement libérées, inscrites au nom d'un même titulaire depuis au moins deux ans. Sous cette réserve, il n'existe pas de titre comportant des droits de contrôle spéciaux.
- **Mécanismes de contrôle prévus dans un système d'actionnariat du personnel.**  
Il n'existe aucun système d'actionnariat du personnel.
- **Accords entre actionnaires dont la Société a connaissance et qui peuvent entraîner des restrictions au transfert des actions et à l'exercice des droits de vote.**  
Aucun accord entre actionnaires pouvant entraîner des restrictions au transfert des actions et à l'exercice des droits de vote n'a été porté à la connaissance de la Société.
- **Règles applicables à la nomination et au remplacement des membres du Conseil d'administration de la Société ainsi qu'à la modification des statuts.**  
Les règles de nomination et de remplacement des membres du Conseil d'administration ainsi que celles relatives à la modification des statuts sont conformes aux dispositions de l'Acte uniforme OHADA sur les sociétés commerciales.
- **Les pouvoirs du Conseil d'administration, en particulier l'émission ou le rachat d'actions.**  
Aucune délégation de compétence ou autorisation conférée par l'Assemblée générale, en vigueur, ne donne de pouvoirs spécifiques au Conseil d'administration en période d'offre publique sur les titres de la Société.
- **Accords conclus par la Société qui sont modifiés ou prennent fin en cas de changement de contrôle de la Société, sauf si cette divulgation, hors les cas d'obligation légale de divulgation, porterait gravement atteinte à ses intérêts.**  
Il n'existe pas d'accords conclus par la Société modifiés ou prenant fin en cas de changement de contrôle de la Société.
- **Accords prévoyant des indemnités pour les membres du Conseil d'administration ou les salariés, s'ils démissionnent ou sont licenciés sans cause réelle et sérieuse ou si leur emploi prend fin en raison d'une offre publique.**  
Il n'existe pas d'accords de cette nature.

## Procédures de contrôle interne mises en place par la Société au titre de l'exercice 2014

Du fait de sa situation de filiale indirecte de TOTAL S.A., la Société applique le référentiel de contrôle interne retenu pour l'ensemble du groupe Total.

Ce référentiel, qui est celui du *Committee of Sponsoring Organizations of the Treadway Commission* (Coso), assigne au contrôle interne de la Société le soin de fournir une assurance raisonnable quant à la réalisation des objectifs suivants :

- la réalisation et l'optimisation des opérations de la Société ;
- la fiabilité des informations financières publiées par la Société ;
- la conformité des opérations de la Société aux lois et règlements en vigueur.

Dans le cadre de ce référentiel, l'un des objectifs du système de contrôle interne est de prévenir et maîtriser les risques résultant de l'activité de la Société ainsi que les risques d'erreur et de fraude, en particulier dans les domaines comptable et financier. Pour ce faire, le système de contrôle interne de la Société correspond aux règles du groupe Total. Comme tout système de contrôle, il ne peut cependant fournir une garantie absolue que ces risques soient totalement éliminés.

La mise en œuvre, au sein de la Société, du système de contrôle interne du groupe Total relève de la compétence du Conseil d'administration et de la direction générale de la Société.

## ACTIVITÉS

### GOVERNEMENT D'ENTREPRISE (suite)

Pour ce faire, la Société adapte les règles et procédures du groupe Total à sa taille et à son contexte, dans le respect des deux principes suivants :

- la mise en œuvre porte sur toutes les règles de contrôle interne définies par le groupe Total et qui sont d'application générale à l'ensemble du Groupe, ou qui sont d'application générale à l'ensemble du secteur Amont du groupe Total (Exploration & Production) auquel la Société est opérationnellement rattachée ;
- cette mise en œuvre consiste à décliner ces règles d'application générale en procédures détaillées qui sont adaptées à la taille et au contexte local des opérations de la Société.

Enfin, l'exercice de ce contrôle devant pouvoir être assuré par toute personne au sein de la Société, les moyens sont mis en place pour garantir une large diffusion et connaissance de ces règles, principes d'action et procédures, notamment via le référentiel et le manuel d'organisation de Total Gabon.

Sur le plan fonctionnel, le système de contrôle interne de la Société, en conformité avec les règles du groupe Total en matière d'investissement, de financement, de comptabilité et de contrôle de gestion, s'appuie principalement sur un plan stratégique revu annuellement, un budget annuel et un plan de financement, un rapport financier mensuel analysant les écarts avec le budget annuel, la production des comptes sociaux annuels et semestriels de la Société et les procédures internes de contributions trimestrielles, semestrielles et annuelles aux comptes consolidés du groupe Total.

Sur le plan opérationnel, les activités quotidiennes de contrôle de la Société sont organisées autour des principaux cycles opérationnels (exploration et réserves, investissements, achats, production, inventaires, ventes, paie, trésorerie) et autour des systèmes d'information. S'agissant des risques industriels inhérents à ses activités, la Société s'efforce également de minimiser ces risques par la mise en place d'organisations adéquates qui lui sont propres, en particulier la réalisation d'inspections, ainsi que par la sensibilisation du personnel.

Par ailleurs, et de façon plus générale, il est régulièrement procédé à l'évaluation de ces risques externes et internes auxquels est soumise la Société. Pour évaluer la qualité de ce système de contrôle interne, la Société s'appuie

sur son département Audit interne (DAI), en liaison avec la direction de l'Audit interne du groupe Total dont le DAI est le correspondant direct au sein de la Société.

Dans ce cadre, le DAI a notamment pour mission permanente d'examiner l'efficacité et la cohérence du dispositif de contrôle interne de la Société, de formuler des recommandations visant à en améliorer l'organisation et le fonctionnement, ainsi que de veiller au respect de l'application des procédures de contrôle interne mises en place au sein de la Société, d'en assurer le suivi et, si nécessaire, d'en proposer les révisions. Un programme annuel des interventions du DAI est déterminé en fonction des besoins exprimés par la direction générale de la Société, en liaison avec les recommandations formulées par la direction de l'Audit interne du groupe Total, et celles formulées par les commissaires aux comptes de la Société qui procèdent aux vérifications légales dans le cadre de leur mission de certification des comptes.

Depuis 2006, du fait notamment de son appartenance au périmètre de consolidation comptable (par intégration globale) de TOTAL S.A., ont été mises en œuvre les modalités de mise en conformité du contrôle interne de la Société avec les exigences issues de la section 404 de la loi américaine Sarbanes-Oxley.

Enfin, la Société s'engage annuellement sur le respect des règles de contrôle interne et sur la sincérité de son information financière, en particulier à l'occasion de sa contribution aux comptes consolidés annuels du groupe Total, au travers d'une lettre d'affirmation (*representation letter*) interne destinée à la direction financière du groupe Total.

À ce dispositif de contrôle interne, s'ajoutent les contrôles effectués par les Commissaires aux Comptes de la Société, en particulier lors de la certification des comptes annuels et semestriels ainsi que lors de la revue des comptes trimestriels de la Société.

En vertu de l'article 25 des statuts de la Société et conformément aux dispositions de l'article 702 de l'Acte uniforme de l'Ohada, deux Commissaires aux Comptes titulaires et deux Commissaires aux Comptes suppléants, nommés par les actionnaires pour une période renouvelable de six années, exercent conjointement la mission de contrôle de la Société conformément aux dispositions des articles 710 à 727 de l'Acte uniforme.

### » LIMITATIONS APPORTÉES PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION AUX POUVOIRS DU DIRECTEUR GÉNÉRAL DE LA SOCIÉTÉ

Aucune limitation particulière n'a été apportée par le Conseil d'administration aux pouvoirs du directeur général de la Société.

Toutefois, le directeur général ne peut agir que dans la limite de l'objet social de la Société, et sous réserve des pouvoirs que l'Acte uniforme attribue expressément aux Assemblées générales d'actionnaires ou au Conseil d'administration, en particulier en matière d'augmentation et de réduction du capital social, d'arrêté et d'approbation des comptes annuels

et d'affectation du résultat. À ces limites légales, s'ajoute le mécanisme, repris à l'article 24 des statuts de la Société, d'autorisation préalable par le Conseil d'administration et de ratification par l'Assemblée générale des actionnaires, des conventions (autres que les conventions portant sur des opérations courantes et conclues à des conditions normales) conclues par la Société avec l'un de ses mandataires sociaux, ou avec une autre entreprise ou personne morale qui appartient à un mandataire social de la Société ou dans laquelle un mandataire social de la Société exerce des fonctions de gestion, d'administration ou de direction (conventions réglementées).

## Contrôle externe de la Société – Commissaires aux Comptes

### » TITULAIRES

#### Ernst & Young Gabon

Immeuble Sonagar  
Avenue du Colonel Parant  
BP 2278 - Libreville, Gabon  
Date de première nomination : 5 juin 2009.

HONORAIRES PERÇUS <sup>(1)</sup> (en euros)	en 2014	en 2013
Commissariat aux comptes et certification des comptes sociaux	62 200 <sup>(2)</sup>	61 400
Missions accessoires <sup>(3)</sup>	60 000	60 000
Sous-Total	122 200	121 400
Autres prestations	95 400	90 000
<b>TOTAL</b>	<b>217 600</b>	<b>211 400</b>

#### M. Claude AYO IGUENDHA

CAIF  
BP 3125 - Libreville, Gabon  
Date de première nomination : 8 décembre 1999.

HONORAIRES PERÇUS <sup>(1)</sup> (en euros)	en 2014	en 2013
Commissariat aux comptes et certification des comptes sociaux	14 000 <sup>(2)</sup>	14 000
Missions accessoires <sup>(3)</sup>	-	-
Sous-Total	14 000	14 000
Autres prestations	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>14 000</b>	<b>14 000</b>

(1) Y compris membres de leur réseau.

(2) Sous réserve de l'approbation, par l'Assemblée générale des actionnaires du 27 mai 2015 appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2014, de la rémunération des commissaires aux comptes dans les conditions prévues aux articles 723 de l'Acte uniforme (Ohada) et 25 des statuts de la Société.

(3) Audit des liasses de consolidation pour l'établissement annuel, semestriel et trimestriel des comptes consolidés de TOTAL S.A.

### » SUPPLÉANTS

#### M. Jérôme MINLEND

BP 443 – Douala, Cameroun  
Date de première nomination : 8 juin 2001.

#### Expert Comptable Associés (ECA)

BP 3340 - Douala, Cameroun  
Date de première nomination : 5 juin 2009.

### » MANDATS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Les mandats des Commissaires aux Comptes titulaires et suppléants expirent à l'issue de l'Assemblée générale des actionnaires appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2016.

**ACTIVITÉS**

# LE COMITÉ DIRECTEUR DE TOTAL GABON



**Étienne LEPOUKOU**  
directeur général délégué

**Henri-Max NDONG-NZUE**  
directeur général

**Théodore IYÉZÉ**  
directeur général adjoint



**Thierry THOMAS**  
directeur Géosciences



**Frédéric FOURNIÉ**  
directeur Technique



**Cyriaque BIBANG**  
directeur de projet 4C&D



**Luc PLAUCHUT**  
directeur Financier



**Georges NKOMA**  
directeur des Ressources humaines



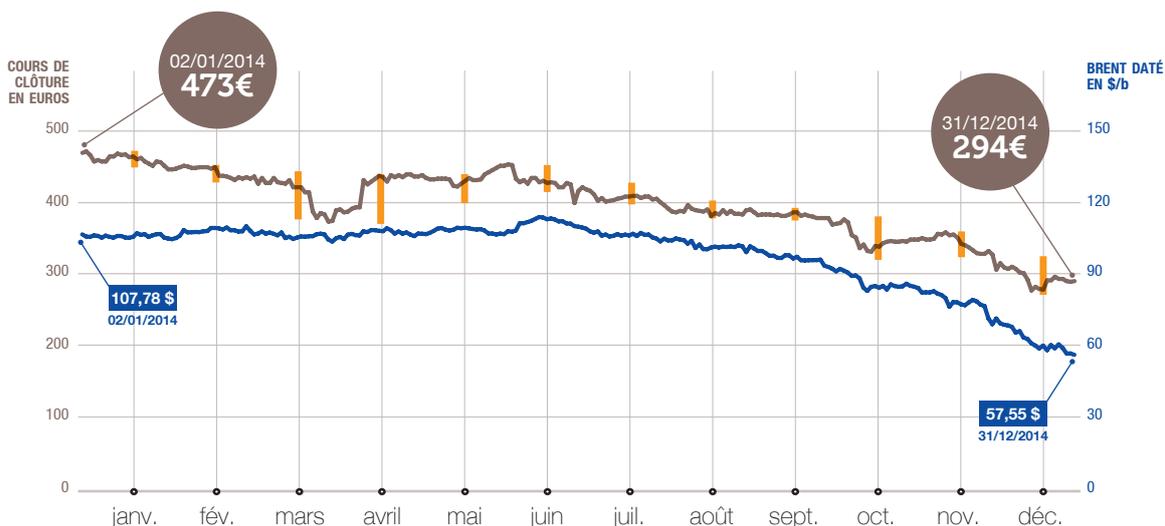
**Olivier MIHINDOU**  
directeur Stratégie, Plan et Business

**ACTIVITÉS**

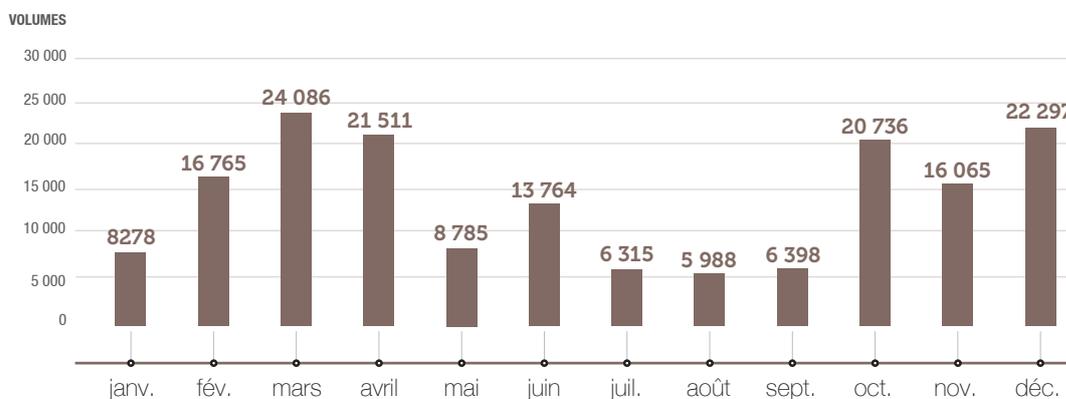
# TOTAL GABON ET SES ACTIONNAIRES

## COMPARAISON DU COURS DE L'ACTION AVEC LE BRENT ET VOLUMES DE TITRES ÉCHANGÉS

année 2014



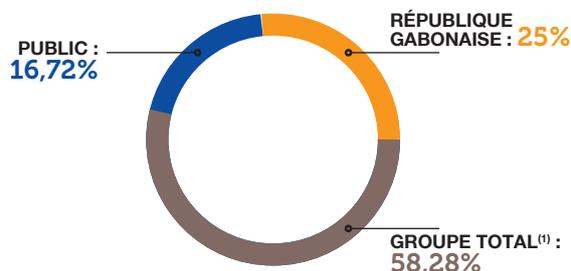
Les différentiels des bruts gabonais (Mandji et Rabi) par rapport au Brent daté sont commentés au chapitre Commercialisation du présent rapport, p.24 et 25.



— Cours de clôture de l'action Total Gabon    
 — Cours de clôture du Brent daté    
 | Variation en séance sur le mois    
 ■ Volumes de titres échangés dans le mois

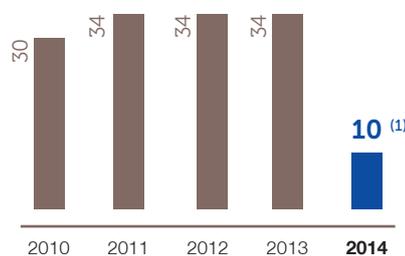
La Société est une filiale indirecte de TOTAL S.A. et son capital, au 31 décembre 2014, est détenu à hauteur de 58,28% par le groupe Total (à travers sa filiale Elf Aquitaine détenue à 100%), à hauteur de 25% par la République gabonaise et à hauteur de 16,72% par le public.

### STRUCTURE DU CAPITAL DE TOTAL GABON au 31/12/2014



(1) à travers sa filiale Elf Aquitaine détenue à 100%.

### DIVIDENDE NET PAR ACTION en dollars US



(1) sous réserve de l'approbation de l'Assemblée générale du 27 mai 2015.

### PLACE DE COTATION DE L'ACTION TOTAL GABON

Bourse de Paris (Euronext Paris S.A.) :

- Type de cotation : Actions ordinaires – Cotation en continu – Règlement non différé
- Marché de cotation : Euronext Paris – Compartiment A
- Codes : ISIN : GA0000121459  
Reuters : EGAB.PA  
Bloomberg : EC : FP  
Mnemo : EC

### SERVICE TITRE ET DIVIDENDE

Banque assurant le service du titre :  
BNP PARIBAS SECURITIES SERVICES  
Global Corporate Trust  
Service Actionnariat TOTAL GABON  
9 rue du Débarcadère  
93761 PANTIN Cedex

Accueil Actionnaires :  
Tél. : +33 (0)1 57 43 02 30

### COURRIER DES ACTIONNAIRES DE TOTAL GABON

- Actionnaires domiciliés au Gabon :  
Boulevard de la République  
BP 2093 – Libreville – Gabon
- Actionnaires domiciliés hors du Gabon :  
Tour Coupole - Bureau 11D42  
2, place Jean Millier  
92078 Paris La Défense Cedex – France  
Tél. : +33 (0)1 60 95 30 69  
E-mail : actionnariat.totalgabon@ultrafinances.com

### SITE INTERNET

Total Gabon met à la disposition de ses actionnaires, sur son site internet [www.total.ga/fr](http://www.total.ga/fr), les informations notamment financières de la Société, actualisées tout au long de l'année. Figurent ainsi sur le site, les informations réglementées dont : le Rapport financier annuel, le Rapport financier semestriel, l'information financière trimestrielle et les communiqués de presse. A l'issue de l'Assemblée générale, la présentation faite aux actionnaires ainsi que les commentaires apportés à cette occasion par le Président et l'équipe de direction de la Société sont également publiés sur le site internet.



*Siège social de Total Gabon à Libreville.*



# ÉLÉMENTS FINANCIERS

- 52 Introduction et présentation générale
- 53 Rapports des Commissaires aux Comptes

## ÉTATS FINANCIERS

- 56 Bilan au 31 décembre 2014
- 58 Compte de résultat
- 60 Tableau financier des ressources et des emplois (Tafire)
- 62 Variation des capitaux propres

## ÉTATS ANNEXÉS

- 63 Règles et méthodes comptables
- 66 Informations complémentaires sur le bilan
- 69 Informations sur le compte de résultat
- 71 Informations complémentaires  
sur les engagements reçus et donnés
- 71 Informations complémentaires sur les parties liées
- 72 Tableau des résultats des cinq derniers exercices

## ÉLÉMENTS FINANCIERS

### Les données financières qui sont présentées dans les pages suivantes reprennent les états financiers certifiés par les Commissaires aux Comptes.

Les comptes annuels de la Société ont été arrêtés conformément aux principes comptables définis dans l'Acte comptable de l'Ohada (Organisation pour l'harmonisation en Afrique du droit des affaires) portant sur l'organisation et l'harmonisation des comptabilités, à l'exception de quelques dérogations liées, d'une part, à la spécificité du secteur pétrolier et, d'autre part, à l'application de la Convention d'établissement du 19 avril 1971 et de ses avenants.

Les comptes annuels de Société au 31 décembre 2014 sont arrêtés selon les mêmes méthodes que ceux de l'exercice clos le 31 décembre 2013.

En application de la Convention d'établissement du 19 avril 1971 et de l'avenant N° 29 du 10 mars 1994, et conformément aux dispositions de l'article 916 alinéa 1 de l'Acte Uniforme Ohada, la comptabilité de la Société est tenue en dollar américain.

La comptabilisation aux normes Ohada (dont les principaux éléments relatifs aux règles et méthodes comptables utilisées pour l'établissement du présent Rapport financier annuel sont rappelés ci-après) est pour l'essentiel, en ligne avec le Plan comptable général français de 1982.

>> *L'unité de présentation des états financiers est le millier de dollars.*

**ÉLÉMENTS FINANCIERS**

# RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

## Sur les comptes annuels

**Exercice clos au 31 décembre 2014**

Aux actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2014, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société Total Gabon, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

### I. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit conformément aux dispositions de l'Acte Uniforme Ohada relatif au droit des sociétés commerciales et du G.I.E. et aux normes d'audit généralement admises dont l'application résulte de l'acte Udeac du 18 décembre 1982. Ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection,

les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables décrits dans la note sur les états financiers, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

### II. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par l'Acte Uniforme Ohada relatif au droit des sociétés commerciales et du G.I.E.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les états financiers.

Libreville, le 17 avril 2015

### **LES COMMISSAIRES AUX COMPTES**

Claude Ayo-Iguendha

Ernst & Young Gabon - Ludovic Ngatse

## ÉLÉMENTS FINANCIERS

# RAPPORT SPÉCIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Sur les conventions réglementées établi en application de l'article 442 de l'Acte uniforme relatif au droit des sociétés commerciales et du G.I.E.

Exercice clos au 31 décembre 2014

Aux actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes des articles 438 à 448 de l'Acte Uniforme Ohada relatif au droit des sociétés commerciales et du G.I.E., d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations prévues à l'article 440 de l'Acte Uniforme Ohada relatif au droit des sociétés commerciales et du G.I.E. relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions déjà approuvées par l'actionnaire unique.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

### I. Conventions soumises à l'approbation de l'Assemblée générale

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention autorisée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'Assemblée générale en application des dispositions de la réglementation Ohada (dernier alinéa de l'article 440 de l'Acte Uniforme relatif au droit des sociétés commerciales et du G.I.E.).

### II. Conventions déjà approuvées par l'Assemblée générale

En application de l'article 440 de l'Acte Uniforme Ohada relatif au droit des sociétés commerciales et du G.I.E., nous avons été informés que l'exécution des conventions suivantes, déjà approuvées par l'actionnaire unique au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

#### \* a - Avec la société Total Oil Trading SA

Votre société a facturé à la société Total Oil Trading S.A. la part de pétrole exportée pour un total de 1 336 M\$.

#### \* b - Avec la société Total Participations Pétrolières Gabon

Votre société a continué à gérer les associations sur les différents permis où elle était associée avec la société Total Participations Pétrolières Gabon (filiale à 100 % de la société Elf Aquitaine qui a reçu sous forme d'apport les actifs pétroliers détenus par la société Elf Aquitaine au Gabon). Au cours de cet exercice, votre société a facturé (au prix de revient majoré des frais généraux) sa quote-part de dépenses d'investissements, de frais de production et de transport de brut de votre société pour un montant total de 103 M\$.

#### \* c - Avec la société TOTAL S.A.

La société Total S.A. a facturé à votre société son assistance technique, intellectuelle, administrative et commerciale, y compris les frais de personnel expatrié, pour un total de 130 M\$ correspondant au coût de revient des prestations fournies.

Libreville, le 17 avril 2015

**LES COMMISSAIRES AUX COMPTES**

Claude Ayo-Iguendha

Ernst & Young Gabon - Ludovic Ngatse

## ÉLÉMENTS FINANCIERS

# ATTESTATION DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Sur les informations communiquées dans le cadre de l'article 525 alinéa 5 de l'Acte uniforme Ohada relatif au droit des sociétés commerciales et du G.I.E relatif au montant global des rémunérations versées aux personnes les mieux rémunérées pour l'exercice clos le 31 décembre 2014.

Aux actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société et en application des dispositions de l'article 525 alinéa 5 de l'Acte uniforme Ohada relatif au droit des sociétés commerciales et du G.I.E., nous avons établi la présente attestation sur les informations relatives au montant global des rémunérations versées aux dix personnes les mieux rémunérées pour l'exercice clos le 31 décembre 2014, figurant dans le document ci-joint.

Ces informations ont été établies sous la responsabilité de votre Conseil d'administration. Il nous appartient d'attester ces informations.

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons effectué un audit des comptes annuels de votre société pour l'exercice clos le 31 décembre 2014. Notre audit, avait pour objectif d'exprimer une opinion sur les comptes annuels pris dans leur ensemble, et non pas sur des éléments spécifiques de ces comptes utilisés pour la détermination du montant global des rémunérations versées aux dix personnes les mieux rémunérées. Par conséquent, nous n'avons pas effectué nos tests d'audit et nos sondages dans cet objectif et nous n'exprimons aucune opinion sur ces éléments pris isolément.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires relatives à cette mission. Ces diligences, qui ne constituent ni un audit ni un examen limité, ont consisté à effectuer les rapprochements nécessaires entre le montant global des rémunérations versées aux dix personnes les mieux rémunérées et la comptabilité dont il est issu et vérifier qu'il concorde avec les éléments ayant servi de base à l'établissement des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2014.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur la concordance du montant global des rémunérations versées aux dix personnes les mieux rémunérées, figurant dans le document joint et s'élevant à CFA 1 534 548 388 avec la comptabilité ayant servi de base à l'établissement des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2014.

La présente attestation tient lieu de certification de l'exactitude du montant global des rémunérations versées aux dix personnes les mieux rémunérées au sens de l'article 525 alinéa 5 de l'Acte uniforme Ohada relatif au droit des sociétés commerciales et du G.I.E.

Elle est établie à votre attention dans le contexte précisé au premier paragraphe et ne doit pas être utilisée, diffusée ou citée à d'autres fins.

Libreville, le 17 avril 2015

**LES COMMISSAIRES AUX COMPTES**

Claude Ayo-Iguendha

Ernst & Young Gabon - Ludovic Ngatse

## ÉLÉMENTS FINANCIERS

## BILAN

## Bilan au 31 décembre 2014

Exercice d'une durée de 12 mois, clos le 31 décembre 2014

## ACTIF (en milliers de dollars US)

	Montant brut	Amort./Prov.	2014 Montant net	2013 Montant net
<b>ACTIF IMMOBILISÉ</b>				
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>1 952 729</b>	<b>1 938 247</b>	<b>14 482</b>	<b>16 241</b>
• Frais de recherche et de développement	270 785	270 114	671	-
• Exploration pétrolière et minière	1 291 602	1 291 602	-	-
• Concessions et droits similaires, brevets, licences	376 518	362 730	13 788	16 194
• Logiciels	13 824	13 801	23	47
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>7 633 075</b>	<b>5 672 252</b>	<b>1 960 823</b>	<b>2 188 292</b>
• Terrains	29 154	26 976	2 178	2 416
• Bâtiments	124 538	86 967	37 571	45 538
• Sondages d'exploitation, installations et agencements	7 270 733	5 383 589	1 887 144	2 105 304
• Autres immobilisations corporelles	208 650	174 720	33 930	35 034
<b>Immobilisations financières</b>	<b>457 339</b>	<b>3 089</b>	<b>454 250</b>	<b>445 889</b>
• Titres de participation	721	363	358	358
• Autres immobilisations financières	456 618	2 726	453 892	445 531
<b>TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ (I)</b>	<b>10 043 143</b>	<b>7 613 588</b>	<b>2 429 555</b>	<b>2 650 422</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>				
<b>Stocks</b>	<b>224 409</b>	<b>35 569</b>	<b>188 840</b>	<b>178 449</b>
• Matières premières et autres approvisionnements	209 525	31 359	178 166	169 934
• Quote-part sur stocks associés	14 884	4 210	10 674	8 515
• Produits intermédiaires et finis	-	-	-	-
<b>Créances et emplois assimilés</b>	<b>761 201</b>	<b>61 186</b>	<b>700 015</b>	<b>806 912</b>
• Fournisseurs, avances versées	31 172	-	31 172	56 493
• Clients	242 888	61 186	181 702	488 292
• Autres créances	487 141	-	487 141	262 127
<b>TOTAL ACTIF CIRCULANT (II)</b>	<b>985 610</b>	<b>96 755</b>	<b>888 855</b>	<b>985 361</b>
• Disponibilités	110 797	-	110 797	160 956
<b>TOTAL TRÉSORERIE-ACTIF (III)</b>	<b>110 797</b>		<b>110 797</b>	<b>160 956</b>
• Écarts de conversion Actif (IV) (perte probable de change)	32466	-	32 466	1 369
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III + IV)</b>	<b>11 172 016</b>	<b>7 710 343</b>	<b>3 461 673</b>	<b>3 798 108</b>

## ÉLÉMENTS FINANCIERS

## BILAN

## Bilan au 31 décembre 2014

Exercice d'une durée de 12 mois, clos le 31 décembre 2014

## PASSIF AVANT RÉPARTITION (en milliers de dollars US)

	2014	2013
<b>CAPITAUX PROPRES ET RESSOURCES ASSIMILÉES</b>		
<b>Capital</b>	<b>76 500</b>	<b>76 500</b>
<b>Primes et réserves</b>	<b>1 413 508</b>	<b>1 264 573</b>
• Réserve légale	15 300	15 300
• Autres réserves	136	136
• Report à nouveau	1 398 072	1 249 137
<b>Résultat net de l'exercice</b>	<b>87 965</b>	<b>301 936</b>
<b>Autres capitaux propres</b>	<b>317 899</b>	<b>810 708</b>
• Provisions réglementées et fonds assimilés	317 899	810 708
<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)</b>	<b>1 895 872</b>	<b>2 453 717</b>
<b>DETTES FINANCIÈRES ET RESSOURCES ASSIMILÉES</b>		
• Emprunts et dettes financières diverses	300 396	160 219
• Provisions financières pour risques et charges	669 735	580 146
<b>TOTAL DETTES FINANCIÈRES (II)</b>	<b>970 131</b>	<b>740 365</b>
<b>TOTAL RESSOURCES STABLES (I + II)</b>	<b>2 866 003</b>	<b>3 194 082</b>
<b>PASSIF CIRCULANT</b>		
• Fournisseurs d'exploitation	293 924	447 076
• Dettes fiscales	89 690	18 412
• Dettes sociales	15 969	14 683
• Associés dans le cadre de conventions particulières et autres dettes	86 788	53 666
<b>TOTAL PASSIF CIRCULANT (III)</b>	<b>486 371</b>	<b>533 837</b>
• Concours bancaires et soldes créditeurs de banque	100 069	58 317
<b>TOTAL TRÉSORERIE-PASSIF (IV)</b>	<b>100 069</b>	<b>58 317</b>
• Écarts de conversion Passif (V) (gain probable de change)	9 230	11 872
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V)</b>	<b>3 461 673</b>	<b>3 798 108</b>

## ÉLÉMENTS FINANCIERS

## COMPTES DE RÉSULTAT

CHARGES 1<sup>RE</sup> PARTIE (en milliers de dollars US)

	2014	2013
<b>ACTIVITÉ D'EXPLOITATION</b>		
• Achats de matières premières et autres approvisionnements ①	137 537	106 761
• Autres achats et sur/sous enlèvements ②	77 539	89 109
• Variation de stocks ③	-5 647	-25 895
• Transports	134 480	201 894
• Services extérieurs	1 007 683	1 165 043
• Impôts, taxes et versements assimilés	313 430	360 666
• Autres charges	2 195	1 185
<b>Sous-total ④</b>	<b>1 667 217</b>	<b>1 898 763</b>
<b>Charges de personnel</b>	<b>86 075</b>	<b>197 201</b>
<i>dont personnel extérieur <sup>(1)</sup></i>	-	104 738
<b>Dotations aux amortissements et aux provisions</b>	<b>1 109 272</b>	<b>785 147</b>
<b>TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION</b>	<b>2 862 564</b>	<b>2 881 111</b>

(1) En 2014, reclassé dans les "services extérieurs".

PRODUITS 1<sup>RE</sup> PARTIE (en milliers de dollars US)

	2014	2013
<b>ACTIVITÉ D'EXPLOITATION</b>		
• Ventes - hydrocarbures	1 451 116	1 721 133
• Travaux, services vendus	87 361	91 668
<b>Chiffre d'affaires ⑤</b>	<b>1 538 477</b>	<b>1 812 801</b>
<i>dont à l'exportation</i>	<i>1 336 225</i>	<i>1 715 078</i>
• Production stockée - hydrocarbures ⑥	131 366	-37 216
• Production immobilisée ⑦	732 826	1 207 762
<i>dont part société</i>	<i>658 853</i>	<i>956 300</i>
<i>dont part tiers associés</i>	<i>73 973</i>	<i>251 462</i>
<b>Marge brute sur matières = (⑤+⑥+⑦-①-②-③)</b>	<b>2 193 240</b>	<b>2 813 372</b>
• Autres produits et frais d'exploitation à charge de tiers ⑧	151 953	133 933
<b>Valeur ajoutée = (⑤+⑥+⑦+⑧-④)</b>	<b>887 405</b>	<b>1 218 517</b>
<b>Excédent brut d'exploitation</b>	<b>801 330</b>	<b>1 021 316</b>
• Reprise de provisions	126 112	71 990
<b>TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION</b>	<b>2 680 734</b>	<b>3 189 270</b>
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>- 181 830</b>	<b>308 159</b>

## CHARGES 2<sup>E</sup> PARTIE *(en milliers de dollars US)*

	2014	2013
<b>REPORT TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION</b>	<b>2 862 564</b>	<b>2 881 111</b>
<b>ACTIVITÉ FINANCIÈRE</b>		
• Frais financiers	9 075	8 564
• Pertes de change	-	1 242
• Dotations aux amortissements et aux provisions	948	1 131
<b>Total des charges financières</b>	<b>10 023</b>	<b>10 937</b>
<b>TOTAL DES CHARGES DES ACTIVITÉS ORDINAIRES</b>	<b>2 872 587</b>	<b>2 892 048</b>
<b>HORS ACTIVITÉS ORDINAIRES (HAO)</b>		
• Valeurs comptables des cessions d'immobilisations	-	463
• Charges HAO	-	-
<b>Total des charges HAO</b>	<b>-</b>	<b>463</b>
<b>IMPÔT SUR LE RÉSULTAT</b>		
• Impôt sur les sociétés	180 000	12
<b>Total impôts</b>	<b>180 000</b>	<b>12</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL DES CHARGES</b>	<b>3 052 587</b>	<b>2 892 523</b>

## PRODUITS 2<sup>E</sup> PARTIE *(en milliers de dollars US)*

	2014	2013
<b>REPORT TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION</b>	<b>2 680 734</b>	<b>3 189 270</b>
<b>ACTIVITÉ FINANCIÈRE</b>		
• Revenus financiers	1 029	1 516
• Gains de change	14 481	-
• Reprises de provisions	-	-
<b>Total des produits financiers</b>	<b>15 510</b>	<b>1 516</b>
<b>RÉSULTAT FINANCIER</b>	<b>5 487</b>	<b>-9 421</b>
<b>TOTAL DES PRODUITS DES ACTIVITÉS ORDINAIRES</b>	<b>2 696 244</b>	<b>3 190 786</b>
<b>RÉSULTAT DES ACTIVITÉS ORDINAIRES</b>	<b>- 176 343</b>	<b>298 738</b>
<b>HORS ACTIVITÉS ORDINAIRES (HAO)</b>		
• Produits des cessions d'immobilisations	-	463
• Produits HAO	-	3 210
• Reprises HAO	444 308	-
<b>Total des produits HAO</b>	<b>444 308</b>	<b>3 673</b>
<b>RÉSULTAT HAO</b>	<b>444 308</b>	<b>3 210</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL DES PRODUITS</b>	<b>3 140 552</b>	<b>3 194 459</b>
<b>RÉSULTAT NET</b>	<b>87 965</b>	<b>301 936</b>

## ÉLÉMENTS FINANCIERS

# TABLEAU FINANCIER DES RESSOURCES ET DES EMPLOIS (Tafire)

## 1<sup>E</sup> PARTIE - DÉTERMINATION DES SOLDES FINANCIERS DE L'EXERCICE 2014 *(en milliers de dollars US)*

## CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT GLOBALE (CAFG)

		EXCÉDENT BRUT D'EXPLOITATION	801 330
• Frais financiers	9 075	• Revenus financiers	1 029
• Pertes de changes	-	• Gain de change	14 481
• Charges HAO	-	• Produit HAO	-
• Impôts sur résultat	180 000		
<b>TOTAL (I)</b>	<b>189 075</b>	<b>TOTAL (II)</b>	<b>816 840</b>

		2014	2013
<b>CAFG : TOTAL (II) - TOTAL (I) =</b>		<b>627 765</b>	<b>1 015 761</b>
• Distribution de dividendes		153 001	153 177
<b>AUTOFINANCEMENT (A.F)</b>		<b>474 764</b>	<b>862 584</b>

## VARIATION DU BESOIN DE FINANCEMENT D'EXPLOITATION (BFE) ENTRE 2013 ET 2014

	Emplois Augmentation (+)	Ressources Diminution (-)	Emplois Diminution (-)	Ressources Augmentation (+)
<b>A - VARIATION DES STOCKS</b>			<b>C - VARIATION DES DETTES CIRCULANTES</b>	
• Marchandises	-	-	• Clients, avances reçues	-
• Matières premières	4 416	-	• Fournisseurs d'exploitation	153 152
• En cours	-	-	• Dettes fiscales	-
• Produits fabriqués	-	-	• Dettes sociales	-
<b>Variation globale nette des stocks</b>	<b>4 416</b>	-	• Autres dettes	-
			• Risques provisionnés	-
<b>B - VARIATION DES CRÉANCES</b>			<b>Variation globale nette des dettes circulantes</b>	<b>50 108</b>
• Fournisseurs, avances versées	-	25 321		-
• Clients	-	245 709		
• Autres créances	256 111	-	<b>VARIATION DU BFE = A + B + C</b>	<b>39 605</b>
<b>Variation globale nette des créances</b>	-	<b>14 919</b>		-

## EXCÉDENT DE TRÉSORERIE D'EXPLOITATION (ETE)

		2014	2013
• Excédent brut d'exploitation		801 330	1 021 316
• Variation du BFE (- si emploi ; + si ressources)		-39 605	-108 720
• Production immobilisée		-732 826	-1 207 762
<b>EXCÉDENT OU INSUFFISANCE DE TRÉSORERIE D'EXPLOITATION</b>		<b>28 899</b>	<b>-295 166</b>

## 2<sup>E</sup> PARTIE - TABLEAU FINANCIER DES RESSOURCES ET DES EMPLOIS (TAFIRE)

(en milliers de dollars US)

	2014		2013	
	Emplois	Ressources	Emplois	Ressources
<b>I - INVESTISSEMENTS ET DÉINVESTISSEMENTS</b>				
<b>Croissance interne</b>				
• Acquisitions/Cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles	658 886	-	958 541	463
<i>Exploration</i>	53 183	-	91 419	-
<i>Développement</i>	591 643	-	833 512	-
<i>Investissements généraux</i>	14 060	-	33 610	463
<b>Croissance externe</b>				
• Acquisitions/Cessions d'immobilisations financières	15 886	7 525	68 795	6 128
<b>I - INVESTISSEMENT TOTAL</b>	667 247	-	1 020 745	-
<b>II - VARIATION DU BESOIN DE FINANCEMENT D'EXPLOITATION</b>	39 605	-	108 720	-
<b>A- EMPLOIS ÉCONOMIQUES À FINANCER</b>	<b>706 852</b>	<b>-</b>	<b>1 129 465</b>	<b>-</b>
<b>III - EMPLOIS/RESSOURCES</b>	-	-	-	-
<b>IV - EMPLOIS FINANCIERS CONTRAINTS (1)</b>	-	-	-	-
<b>B- EMPLOIS TOTAUX À FINANCER</b>	<b>706 852</b>	<b>-</b>	<b>1 129 465</b>	<b>-</b>
<b>V - FINANCEMENT INTERNE</b>	153 001	627 765	153 177	1 015 761
• Dividendes (emplois)/CAFG (ressources)	153 001	627 765	153 177	1 015 761
<b>VI - FINANCEMENT PAR LES CAPITAUX PROPRES</b>	-	-	-	-
<b>VII - FINANCEMENT PAR DE NOUVEAUX EMPRUNTS (2)</b>	-	140 177	-	140 514
• Emprunts <sup>(2)</sup>	-	-	-	-
• Autres dettes financières <sup>(2)</sup>	-	140 177	-	140 514
<b>C- RESSOURCES NETTES DE FINANCEMENT</b>	<b>-</b>	<b>614 941</b>	<b>-</b>	<b>1 003 098</b>
<b>D- EXCÉDENT OU INSUFFISANCE DE RESSOURCES DE FINANCEMENT (C-B)</b>	<b>91 911</b>	<b>-</b>	<b>126 367</b>	<b>-</b>
<b>VIII - VARIATION DE LA TRÉSORERIE</b>				
• Trésorerie nette				
à la clôture de l'exercice	10 728	-	102 639	-
à l'ouverture de l'exercice	102 639	-	229 006	-
<b>VARIATION DE LA TRÉSORERIE</b>	<b>-</b>	<b>91 911</b>	<b>-</b>	<b>126 367</b>

(1) Remboursements (selon échéancier) des emprunts et dettes financières à l'exclusion des remboursements anticipés portés en VII.

(2) Remboursements anticipés inscrits séparément en emplois.

## ÉLÉMENTS FINANCIERS

# VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

au 31 décembre 2014

(en milliers de dollars US)

	Capital	Primes & réserves	Provisions réglementées	Résultat	Total des capitaux propres
<b>CAPITAUX PROPRES AU 01/01/2014</b>	<b>76 500</b>	<b>1 264 573</b>	<b>810 708</b>	<b>301 936</b>	<b>2 453 717</b>
• Affectation du résultat précédent	-	301 936	-	-301 936	-
• Distribution Dividendes	-	-153 001	-	-	-153 001
• Résultat de l'exercice	-	-	-	87 965	87 965
• Provision PID - PIH <sup>(1)</sup>	-	-	-48 501	-	-48 501
• Amortissements dérogatoires	-	-	-444 308	-	-444 308
<b>CAPITAUX PROPRES AU 31/12/2014</b>	<b>76 500</b>	<b>1 413 508</b>	<b>317 899</b>	<b>87 965</b>	<b>1 895 872</b>

(1) Dont dotation de l'exercice : 41 821 K\$ et reprise : 90 322 K\$

## ÉLÉMENTS FINANCIERS

# ÉTATS ANNEXÉS

## RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

### » IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Ces immobilisations comprennent :

- des dépenses de géologie et de géophysique ;
- des forages d'exploration ;
- des droits miniers.

#### Dépenses de géologie et de géophysique

Les dépenses de géologie, de géophysique et de sondages d'exploration sont comptabilisées en immobilisations incorporelles et regroupées dans le poste « Exploration pétrolière et minière ». Ces dépenses sont amorties à 100 % l'année de leur engagement.

#### Forages d'exploration

Les puits d'exploration sont immobilisés et comptabilisés dans la rubrique « Exploration pétrolière et minière ».

Les puits d'exploration sont amortis à 100 % l'année du forage. Lorsqu'un puits est utilisé lors du développement d'un champ, l'amortissement précédemment pratiqué au titre de l'exploration est repris. Ce puits est alors amorti à compter de la date de mise en production du champ.

#### Droits miniers

**Les droits miniers sont dits « non prouvés »** si les droits acquis ne donnent pas directement accès à des réserves prouvées. Ces droits comprennent principalement des bonus de signature, qui sont des dépenses engagées pour obtenir le droit d'explorer ou d'exploiter les hydrocarbures sur une zone spécifique.

Les droits miniers non prouvés sont immobilisés et comptabilisés en immobilisations incorporelles, sous la rubrique « Concessions et droits similaires, brevets, licences »

Les droits miniers non prouvés sont amortis à 100 % l'année de leur acquisition.

**Les droits miniers sont dits « prouvés »** si les droits acquis permettent l'accès à des réserves prouvées. Les droits prouvés comprennent principalement des bonus de signature tels que définis ci-dessus, et des bonus de production payés à l'occasion de l'atteinte de seuils de production relatifs à une période (à la hausse comme à la baisse), ou de seuils de production cumulée.

#### \* Bonus de signature :

Les bonus de signature donnant accès à des réserves prouvées sont immobilisés sous la rubrique « Concessions et droits similaires, brevets, licences ».

Les bonus de signature sont amortis selon les clauses prévues par la Convention d'établissement du 19 avril 1971 et ses avenants.

#### \* Bonus de production :

Les bonus de production sont provisionnés et immobilisés sous la rubrique « Concessions et droits similaires, brevets, licences » dès lors que l'obligation contractuelle de paiement acquiert une probabilité sur la base de l'analyse des profils de production correspondant aux réserves prouvées.

Les bonus de production sont amortis sur la base des clauses spécifiques prévues dans la Convention d'établissement ou, le cas échéant, dans les Contrats d'Exploitation en Partage de Production.

### » IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les coûts de développement et de production, incluant les coûts de forage de puits de développement et les coûts engagés pour la construction de capacités de production, sont immobilisés et regroupés en immobilisations corporelles. Ces immobilisations corporelles techniques spécifiques à l'activité sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) ou à leur coût de production par l'entreprise.

Les immobilisations acquises ou réalisées par Total Gabon dans le cadre de l'avenant 31 et ayant fait l'objet d'un programme détaillé de développement présenté et approuvé par l'administration en charge des hydrocarbures, peuvent fiscalement être amorties linéairement sur une période de 3 ans à compter de la date d'investissement (article 15.2 tel que redéfini dans l'article 9 de l'avenant 31).

Le complément d'amortissement résultant de la différence entre les amortissements pratiqués sur une durée de trois exercices fiscaux sur des immobilisations acquises ou réalisées par la Société (amortissements fiscaux) et les amortissements pour dépréciation tels que résultant de l'application des règles habituelles, constitue un amortissement dérogatoire. Cette différence est comptabilisée au compte de provision pour amortissements dérogatoires.

## ÉLÉMENTS FINANCIERS

### ÉTATS ANNEXÉS (suite)

Les amortissements relatifs aux autres immobilisations sont également calculés selon le mode linéaire, conformément à la Convention d'établissement du 19 avril 1971 et ses avenants, et aux dispositions du Code général des Contributions Directes et Indirectes et de l'arrêté N°00176/MFBP/DG-CDI/SG pris par le ministre des Finances gabonais le 3 août 1992.

Les immobilisations en cours (installations, forages de développement) sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires), ou à leur coût de production par la Société. Elles sont transférées en immobilisations à la date de mise en service.

#### » IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Les immobilisations financières regroupent les titres de participation et avances liées ainsi que les montants placés sur les comptes dédiés en prévision des travaux futurs de restitution des sites.

Les participations sont évaluées à leur coût d'acquisition. Les provisions sont constituées en fonction des dernières informations connues sur la situation d'inventaire de la Société.

#### » STOCKS ET EN-COURS

##### Stocks de matières premières et autres approvisionnements

Les stocks sont évalués suivant la méthode du Coût Moyen Pondéré. La valeur brute des marchandises et approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires majorés des frais de douane et de transit. Une provision pour dépréciation des stocks de matières consommables est constatée en fonction de l'ancienneté des stocks.

##### Stocks de produits intermédiaires et finis

Les produits finis (hydrocarbures) sont valorisés au coût de production comprenant les frais de champ, le transport et l'amortissement des biens concourant à la production, ainsi que la redevance de production.

Une provision pour dépréciation des stocks d'hydrocarbures est constatée par actif et par produit lorsque le coût de production est supérieur à la valeur nette de réalisation à la clôture.

#### » CRÉANCES ET DETTES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Les créances et dettes en devises sont évaluées au cours de la date de clôture de l'exercice. Les écarts sur le taux de change résultant de cette évaluation sont comptabilisés au bilan dans un compte d'écart de conversion.

#### » DISPONIBILITÉS

Les disponibilités en devises sont converties sur la base des cours de change à la clôture de l'exercice, le gain ou la perte de change est inscrit dans les charges et produits financiers de l'exercice clos.

#### » CHARGES DE PERSONNEL EXTÉRIEUR

Les charges de personnel extérieur se rapportent à des contrats de prestations de service et sont à classer en tant que telles dans les services extérieurs au compte de résultat.

#### » REPRISES DE PROVISION HORS ACTIVITÉS ORDINAIRES

Les reprises de provisions hors activités ordinaires (HAO) concernent les amortissements dérogatoires. Elles étaient précédemment classées en reprise de provisions dans le compte produits d'exploitation.

#### » PROVISIONS RÉGLEMENTÉES

Conformément à la Convention d'établissement du 19 avril 1971 et à ses avenants, les provisions réglementées comprennent une Provision pour investissements diversifiés (PID) et une Provision pour investissements dans les hydrocarbures (PIH) dont les montants annuels ne peuvent excéder un pourcentage déterminé du chiffre d'affaires sous régime convention de la Société. La dotation de la période figure en charges d'exploitation ordinaire. Les utilisations de la période font l'objet de reprises de provision à due concurrence comptabilisées en produits d'exploitation ordinaire.

### » PROVISIONS POUR RESTITUTION DES SITES

Suivant les règles en vigueur dans la profession, les travaux futurs pour abandon de puits et restitution des sites font l'objet d'un chiffrage prévisionnel. Les coûts qui en résultent, sont corrigés de l'inflation jusqu'à la date prévue des travaux et provisionnés progressivement en fonction de la durée de vie des champs ou de la date prévue des travaux, selon une formule de calcul contractuelle, établie dans :

- l'avenant 31 à la Convention d'établissement du 19 avril 1971 pour les champs régis par la Convention ;
- les Contrats d'Exploitation et de Partage de Production pour les champs opérés sous le régime de partage de production. Les montants provisionnés sont placés sur des comptes bancaires dédiés.

La dotation annuelle de la provision tient compte du rythme de capitalisation des intérêts dégagés sur les comptes bancaires dédiés.

La dotation aux provisions est comptabilisée en charges d'exploitation. Les intérêts dégagés sur les comptes bancaires dédiés sont comptabilisés en produits financiers.

### » AUTRES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

#### Bonus de production

Les bonus de production sont provisionnés et immobilisés sous la rubrique « Concessions et droits similaires, brevets, licences » dès lors que l'obligation contractuelle de paiement acquiert une probabilité sur la base de l'analyse des profils de production correspondant aux réserves prouvées.

Les bonus de production sont amortis sur la base des clauses spécifiques prévues dans la Convention d'établissement ou, le cas échéant, dans les Contrats d'Exploitation en Partage de Production.

### Provision pour Indemnité de services rendus (ISR)

Cette provision, fondée sur les dispositions des accords collectifs d'entreprise du 21 octobre 1994 révisés en février 2006 est calculée sur la moyenne du salaire global des douze derniers mois par année de présence continue suivant les hypothèses et taux en fonction de l'ancienneté ci-contre :

- Taux d'actualisation : 4,25 %
- Augmentation du salaire de base : 3,00 %
- Taux d'inflation : 2,00 %

Jusqu'à 15 ans	30 %
De 16 ans jusqu'à 25 ans	35 %
De 26 ans jusqu'à 30 ans	40 %
Au-delà de 31 ans	45 %

### » INTÉRESSEMENT DES SALARIÉS

L'intéressement calculé suivant les dispositions du protocole d'accord signé le 6 juillet 2011 par les délégués du personnel et la direction de la Société est comptabilisé dans les charges de personnel.

### » IMPÔTS

La charge présentée au compte de résultat est une charge (ou un produit) d'impôt courant comprenant :

- la charge (ou le produit) d'impôt relatif aux champs opérés sous le régime de la Convention. Le taux d'imposition appliqué au résultat généré par ces activités est de 76,5 % ;
- la charge (ou le produit) d'impôt relatif aux activités non rattachées à la production d'hydrocarbures (essentiellement des produits financiers sur placements). Le taux d'imposition appliqué à ces activités s'élève à 35 %.

Cette charge (ou ce produit) d'impôt ne comprend pas la charge de dotation aux Provisions pour investissements diversifiés (PID) et aux Provisions pour investissements dans les hydrocarbures (PIH), intégralement comptabilisée en résultat d'exploitation.

## ÉLÉMENTS FINANCIERS

# INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

sur le Bilan Exercice du 01/01/2014 au 31/12/2014

## ACTIF IMMOBILISÉ (en milliers de dollars US)

SITUATIONS ET MOUVEMENTS	A	B		C	D=A+B+C
	Montant brut à l'ouverture de l'exercice	Acquisitions	Virements de poste à poste + ou -	Cessions	Montant brut à la clôture de l'exercice
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>1 909 546</b>	<b>53 183</b>	<b>-</b>	<b>10 000</b>	<b>1 952 729</b>
• Frais de recherche et de développement	233 520	37 265	-	-	270 785
• Exploration pétrolière et minière	1 275 684	15 918	-	-	1 291 602
• Concessions et droits similaires, brevets, licences	386 518	-	-	10 000	376 518
• Logiciels	13 824	-	-	-	13 824
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>7 027 372</b>	<b>605 702</b>	<b>1</b>	<b>-</b>	<b>7 633 075</b>
• Terrains	29 154	-	-	-	29 154
• Bâtiments	119 020	5 224	294	-	124 538
• Sondages d'exploitation, installations et agencements	6 677 361	591 643	1 729	-	7 270 733
• Autres immobilisations corporelles	201 837	8 835	-2 022	-	208 650
<b>Immobilisations financières</b>	<b>448 978</b>	<b>15 886</b>	<b>-</b>	<b>7 525</b>	<b>457 339</b>
• Titres de participation	721	-	-	-	721
• Autres immobilisations financières	448 257	15 886	-	7 525	456 618
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>9 385 896</b>	<b>674 771</b>	<b>1</b>	<b>17 525</b>	<b>10 043 143</b>

Nota: Aucun bien pris en crédit bail et contrats assimilés. Les autres immobilisations financières sont constitués des fonds de restitution des sites et des prêts aux collaborateurs ; le montant des prêts remboursés au cours de l'exercice s'élève à 7 525 k\$

## AMORTISSEMENTS (en milliers de dollars US)

SITUATIONS ET MOUVEMENTS	A	B	C	D=A+B+C
	Amortissements cumulés à l'ouverture de l'exercice	Augmentations Dotations de l'exercice	Diminutions Amortissements des éléments sortis de l'actif	Cumul des amortissements à la clôture de l'exercice
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>1 893 305</b>	<b>54 942</b>	<b>10 000</b>	<b>1 938 247</b>
• Frais de recherche et de développement	233 520	36 594	-	270 114
• Exploration pétrolière et minière	1 275 684	15 918	-	1 291 602
• Concessions et droits similaires, brevets, licences	370 324	2 406	10 000	362 730
• Logiciels	13 777	24	-	13 801
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>4 839 080</b>	<b>833 172</b>	<b>-</b>	<b>5 672 252</b>
• Terrains	26 738	238	-	26 976
• Bâtiments	73 482	13 485	-	86 967
• Sondages d'exploitation, installations et agencements	4 572 057	811 532	-	5 383 589
• Autres immobilisations corporelles	166 803	7 917	-	174 720
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>6 732 385</b>	<b>888 114</b>	<b>10 000</b>	<b>7 610 499</b>

sur le Bilan Exercice du 01/01/2014 au 31/12/2014

## PLUS-VALUES ET MOINS-VALUES DE CESSION ET RÉFORMES D'ACTIFS *(en milliers de dollars US)*

	A Montant brut	B Amortissements pratiques	C=A-B Valeur comptable nette	D Prix de cession	E=D-C Plus ou moins value
Immobilisations incorporelles	10 000	10 000	-	-	-
Immobilisations corporelles	-	-	-	-	-
Immobilisations financières	-	-	-	-	-
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>10 000</b>	<b>10 000</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>

## PROVISIONS INSCRITES AU BILAN *(en milliers de dollars US)*

<b>SITUATIONS ET MOUVEMENTS</b>	A Provisions à l'ouverture de l'exercice	B Augmentations Dotations	C Diminutions Reprises	D=A+B+C Provisions à la clôture de l'exercice
Provisions pour risques et charges	42 789	51 550	22 272	72 067
Provisions pour restitution de sites	537 356	62 500	2 188	597 668
<b>Provisions au Passif (I)</b>	<b>580 145</b>	<b>114 050</b>	<b>24 460</b>	<b>669 735</b>
Provisions financières	3 089	-	-	3 089
- sur titres de participation	363	-	-	363
- sur prêts et avances	2 726	-	-	2 726
Dépréciations des stocks	41 544	5 354	11 329	35 569
- Produits Finis	-	-	-	-
- matières premières et autres approvisionnement	34 244	8 444	11 329	31 359
- sur-stocks associés	7 300	-3 090	-	4 210
Dépréciations et risques provisionnés (Tiers)	305	60 881	-	61 186
<b>Provisions en moins à l'Actif (II)</b>	<b>44 938</b>	<b>66 235</b>	<b>11 329</b>	<b>99 844</b>
<b>TOTAL (I + II)</b>	<b>625 083</b>	<b>180 285</b>	<b>35 789</b>	<b>769 579</b>

## ÉLÉMENTS FINANCIERS

INFORMATIONS  
COMPLÉMENTAIRES

sur le Bilan Au 31/12/2014

## ÉCHÉANCES DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE (en milliers de dollars US)

CRÉANCES	Montant brut	Analyse par échéance			À plus de 2 ans
		A 1 an au plus	Dont échues	À plus d'1 an et à 2 ans au plus	
<b>Créances de l'actif immobilisé (I)</b>	<b>457 339</b>	<b>61 714</b>	-	<b>5 505</b>	<b>390 120</b>
• Prêts <sup>(1)</sup>	14 702	1 714	-	5 505	7 483
• Créances rattachées à des participations	2 360	-	-	-	2 360
• Autres immobilisations financières <sup>(2)</sup>	440 277	60 000	-	-	380 277
<b>Créances de l'actif circulant (II)</b>	<b>761 201</b>	<b>761 201</b>	-	-	-
• Avances Fournisseurs	31 172	31 172	-	-	-
• Clients et comptes rattachés <sup>(3)</sup>	242 888	242 888	-	-	-
• Personnel	812	812	-	-	-
• Sécurité sociale et organismes sociaux	-	-	-	-	-
• État <sup>(4)</sup>	264 880	264 880	-	-	-
• Organismes internationaux	-	-	-	-	-
• Associés et Groupe	218 768	218 768	-	-	-
• Débiteurs divers	2 681	2 681	-	-	-
<b>TOTAL (I + II)</b>	<b>1 218 540</b>	<b>822 915</b>	-	<b>5 505</b>	<b>390 120</b>

<sup>(1)</sup> Prêts accordés en cours d'exercice : 12 320 k\$. Remboursements obtenus en cours d'exercice : 8 948 k\$.<sup>(2)</sup> Au 31/12/2014, placements pour restitution des sites en cours d'exercice 4 041 k\$. <sup>(3)</sup> Au 31/12/2014, entreprises liées : Total Oil Trading 192 607 K\$ et Sogara 9 782 K\$.<sup>(4)</sup> Au 31/12/2014 créance sur le Trésor Public au titre des demandes de remboursements de TVA : 238 786 k\$.

## ÉCHÉANCES DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE (en milliers de dollars US)

DETTES	Montant brut	Analyse par échéance			À plus de 2 ans
		A 1 an au plus	Dont échues	À plus d'1 an et à 2 ans au plus	
<b>Dettes financières et ressources assimilées (I)</b>	<b>300 396</b>	<b>396</b>	-	<b>300 000</b>	-
• Emprunts et dettes des établissements de crédit <sup>(1)</sup>	300 396	396	-	300 000	-
<b>Dettes du passif circulant (II)</b>	<b>486 371</b>	<b>486 371</b>	-	-	-
• Fournisseurs et comptes rattachés	293 924	293 924	-	-	-
• Clients	-	-	-	-	-
• Personnel	14 263	14 263	-	-	-
• Sécurité sociale et organismes sociaux	1 706	1 706	-	-	-
• État	89 690	89 690	-	-	-
• Associés et Groupe	86 732	86 732	-	-	-
• Crédoeurs divers	56	56	-	-	-
<b>TOTAL (I + II)</b>	<b>786 767</b>	<b>486 767</b>	-	<b>300 000</b>	-

<sup>(1)</sup> Emprunts remboursés en cours d'exercice : néant.

## sur le Compte de Résultat

Exercice du 01/01/2014 au 31/12/2014

### CHIFFRE D'AFFAIRES - SYNTHÈSE (en milliers de dollars US)

	Quantité	2014 Montant	Quantité	2013 Montant
• Ventes de Brut (millions de barils)	15,49	1 448 469	16,48	1 718 556
• Ventes de Gaz (millions de m <sup>3</sup> )	32,27	2 647	23,01	2 577
• Travaux, Services vendus	-	87 361	-	91 668
<b>CHIFFRE D'AFFAIRES</b>		<b>1 538 477</b>		<b>1 812 801</b>

### PRODUCTION IMMOBILISÉE (en milliers de dollars US)

	2014 Montant	2013 Montant
• Total Gabon EXPLORATION	53 183	91 419
• Total Gabon INVESTISSEMENTS	605 670	864 880
<b>Production immobilisée part Total Gabon</b>	<b>658 853</b>	<b>956 299</b>
• Q/P Associés EXPLORATION	-	-
• Q/P Associés INVESTISSEMENTS	73 973	251 462
<b>Production immobilisée q/p Associés</b>	<b>73 973</b>	<b>251 462</b>
<b>TOTAL</b>	<b>732 826</b>	<b>1 207 761</b>

### PRODUITS FINANCIERS (en milliers de dollars US)

	2014 Montant	2013 Montant
• Produits financiers sur comptes bloqués	949	1 436
• Produits financiers sur prêts et avances aux sociétés	-	-
• Refacturation frais financiers sur stocks	80	80
• Gains de change	14 481	-
<b>Total</b>	<b>15 510</b>	<b>1 516</b>

### CHARGES FINANCIÈRES (en milliers de dollars US)

• Charges et commissions bancaires	1 595	5 621
• Frais bancaires	2 889	-
• Intérêts sur emprunt	4 591	2 944
• Pertes de change	-	1 241
• Dotations aux provisions RES	948	1 131
<b>Total</b>	<b>10 023</b>	<b>10 937</b>
<b>TOTAL RÉSULTAT FINANCIER</b>	<b>5 487</b>	<b>-9 421</b>

## ÉLÉMENTS FINANCIERS

# INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

## sur le Compte de Résultat

Exercice du 01/01/2014 au 31/12/2014

### DÉTAIL DE CERTAINS POSTES D'EXPLOITATION DU COMPTE DE RÉSULTAT *(en milliers de dollars US)*

	2014	2013
• Frais de transports y.c. mobilisation et démobilisation	134 480	201 894
• Assurances	20 338	17 304
• Redevances	272 731	314 868
• Autres impôts et taxes y.c. Bonus	40 699	45 798
• Dons et subventions	-	-
• Salaires et traitements	86 075	197 201
<i>Salaires et charges sociales</i>	85 695	90 636
<i>Variation de la charge de congés à payer</i>	380	1 827
<i>Personnel intérimaire et contracté <sup>(1)</sup></i>	-	104 738

(1) En 2014, reclassé dans les "services extérieurs".

## sur les engagements reçus et donnés

Au 31/12/2014

### ENGAGEMENTS HORS BILAN (en milliers de dollars US)

	2014	2013
<b>Engagements reçus</b>	<b>29 000</b>	<b>10 417</b>
• Fournisseurs-garanties bancaires	29 000	10 417
<b>Engagements donnés</b>	<b>24 329</b>	<b>30 084</b>
• Cautions vis-à-vis du personnel	969	1 132
• Cautions douanières	23 360	28 952
• Cautions bonus Hylia	-	-
• Garantie République gabonaise	-	-
<b>TOTAL GÉNÉRAL DES CHARGES</b>	<b>53 329</b>	<b>40 501</b>

Montants en \$ obtenus par conversion au taux de clôture de décembre 2014 soit un euro = 1,2141 \$

## sur les parties liées

### BILAN (en milliers de dollars US)

Au 31 décembre	2014	2013
<b>Créances</b>		
• Clients et comptes rattachés	202 410	460 878
• Autres créances	-	11 707
<b>Dettes</b>		
• Fournisseurs et dettes diverses	22 370	28 840

### COMPTE DE RÉSULTAT (en milliers de dollars US)

Exercice du 01/01 au 31/12	2014	2013
• Ventes	1 413 998	1 715 078
• Autres produits	107 183	109 305
• Autres charges	161 758	173 117

## ÉLÉMENTS FINANCIERS

# TABLEAU DES RÉSULTATS (2010-2014)

Exercice du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre de chaque année

## RÉPARTITION DU RÉSULTAT ET AUTRES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES DES CINQ DERNIERS EXERCICES

(en milliers de dollars US)

	2014	2013	2012	2011	2010
<b>Structure du capital à la clôture de l'exercice</b>					
• Capital social (k\$)	76 500	76 500	76 500	76 500	76 500
• Actions ordinaires (nombre)	4 500 000	4 500 000	4 500 000	4 500 000	4 500 000
<b>Opérations et résultats de l'exercice (k\$)</b>					
• Chiffre d'affaires hors-taxes	1 538 477	1 812 801	1 708 115	1 570 616	1 340 852
• Résultat des activités ordinaires (RAO) hors dotations et reprises des provisions d'exploitation et financières	801 330	1 021 316	1 004 493	922 459	795 546
• Impôt sur le résultat	180 000	12	3 275	69 711	23 298
• Résultat net	87 965	301 936	329 656	352 072	202 226
<b>Dividende distribué</b>					
• Résultat distribué <sup>(1)</sup> (k\$)	45 000	153 001	153 177	153 151	135 076
• Dividende net attribué à chaque action <sup>(1)</sup> (\$)	10,00	34,00	34,00	34,00	30,00
<b>Personnel et politique salariale</b>					
• Effectif des collaborateurs au 31 décembre de chaque année (n.c agent en congés d'attente retraite)	529	551	546	512	457
• Masse salariale distribuée au cours de l'exercice (k\$)	80 051	84 749	71 600	62 564	66 933
• Avantages sociaux versés au cours de l'exercice (Sécurité sociale, œuvres sociales) (k\$)	6 036	7 734	5 970	5 895	5 126
• Personnel extérieur facturé à l'entreprise <sup>(2)</sup> (k\$)	-	104 738	70 239	18 159	10 883

(1) Sous réserve de l'approbation de l'Assemblée générale du 27 mai 2015 au titre de l'exercice 2014.

(2) En 2014, reclassé dans les "services extérieurs".

## AUTRES INFORMATIONS

Le capital social de Total Gabon s'élève à soixante seize millions cinq cent mille (76 500 000) dollars US, composé de quatre millions cinq cent mille (4 500 000) actions de dix sept (17) dollars US chacune. Il est détenu à hauteur de 58,28 % par le groupe Total, de 25 % par la République gabonaise et de 16,72 % par les autres actionnaires.

Le montant global des indemnités de fonction allouées aux membres du Conseil d'administration de la Société s'est élevé, en 2014, à 180 000 000 francs CFA.

La Société est incluse dans le périmètre de consolidation comptable de la société française TOTAL S.A., société mère du groupe Total.

*Ce rapport financier annuel est imprimé sur papier Cocoon Silk, fabriqué avec de la pâte FSC 100 % recyclée ce qui permet de respecter les normes environnementales en vigueur (ISO 9001, ISO 14001, ISO 9706, FSC).*

Crédits Photos : Laurent PASCAL, Fatima JELLAOUI, Philippe SCHAFF, Aser DJENGOUE, Alain DJINE / Total.  
Conception et réalisation : **T2BH** - Paris - +33 (0)1 44 64 84 20

rendez-vous sur  
**[www.total.ga/fr](http://www.total.ga/fr)**



Total Gabon  
Société Anonyme avec Conseil d'administration  
au Capital de 76 500 000 dollars US  
réparti en 4 500 000 actions de 17 dollars US  
Siège Social : Boulevard Hourcq – BP 525  
Port-Gentil (République gabonaise)  
RCCM Port-Gentil 2000 B 00011.  
[www.total.ga/fr](http://www.total.ga/fr)